

CAHIER SPÉCIAL

mercredi 16 juin 2004

L'ENVIRONNEMENT

ICI
MAINTENANT
DEMAIN...



PICARD GAUTHIER
avocats

Jasmin Picard, Il.b. • Lucie Marier Il.b.
Anne Côté, Il.b. • Natacha Roberge, Il.b.
3300, boul. des Entreprises, bureau 100
Terrebonne (Québec) J6X 4J8

TÉLÉPHONE
(450) 477-7700

*La conscience
environnementale,
un plaidoyer
pour l'avenir.*

Courriel : jasmin.picard@pgavocats.com

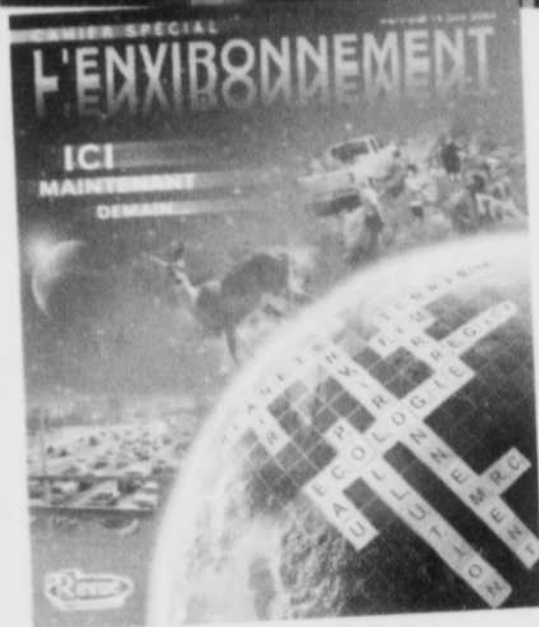
■ Droit corporatif, commercial et fiscal

■ Droit administratif et municipal

■ Droit de la faillite et insolvabilité

■ Droit immobilier et de la construction

■ Droit du travail



« L'environnement, c'est beaucoup plus qu'un mot payant au scrabble, c'est une globalité qui naît dans notre entourage immédiat, dans notre cour et dans notre ville... »

UNE CONCEPTION IDÉATION



Sous la plume de Daniel Lamarre, spécialiste en écologie et environnement, le cahier spécial que vous tenez entre les mains est le fruit de nombreuses recherches et d'une fouille systématique du vaste champs d'exploration que constitue ce domaine de la vie visant à préserver la Vie. Avec l'apport d'une expérience pratique en la matière en tant que président d'un organisme environnemental, Daniel Lamarre a proposé plus qu'un concept de supplément environnemental et écologique à la population de Terrebonne. L'éditrice que je suis a capté son idéal de diffuser le plus largement possible les enseignements que ce vécu a nourri et que je partage d'emblée puisqu'il permet non seulement la conscientisation mais aussi la mobilisation. Daniel Lamarre a signé l'an dernier un cahier santé sous cet angle de même qu'un dossier sur l'eau dans le cadre de l'Année internationale de l'eau. Ces écrits ont permis d'initier en complément le cahier que nous vous présentons. Il coulait de source.

Marie-France Despatis
Editrice

...ont collaboré

Conception-idéation : Daniel Lamarre
Journalistes : Daniel Lamarre, Mélanie Savage
Ventes : Francine Genest
Éditrice : Marie-France Despatis
Montage : Compomax
Graphisme : Conception graphique De Blois Brisebois
Impression : Transmag

Ce cahier spécial, une réalisation de La Revue de Terrebonne, est publié ce 16 juin 2004

En 1860, bien avant l'avènement de la pollution, l'entretien des rues et trottoirs de Terrebonne était laissé à la bonne volonté de chaque famille, qui nettoyait la voie publique et les trottoirs situés devant sa demeure. Les gens, fiers de leur communauté, y plantaient aussi des arbres. En ce début du troisième millénaire, sommes-nous devenus des citoyens déresponsabilisés face à l'environnement de notre ville, et de notre monde ?

Un pour tous et tous pour UN!

La fin du monde est commencée!

Selon le Earth Policy Institute (EPI), la planète connaît actuellement la sixième période d'extinction massive de son histoire. À chaque fois, la nature a eu besoin de quelque 10 millions d'années pour s'en relever. Donc rien de nouveau sous le zénith me direz-vous.

Détrompez-vous immédiatement, car nous avons l'honneur de vivre la première extinction massive sur Terre à être causée par une des espèces qu'elle abrite! À l'heure où vous lisez ces lignes la dégradation des habitats par l'homme affecte effectivement 90 % des espèces les plus sensibles. Toutefois, selon le bilan environnemental rendu public lors du dernier sommet mondial sur la biodiversité, qui a eu lieu à Kuala Lumpur en février 2004, bien que nous ayons franchi le point de non retour, la situation n'est pas entièrement irréversible et il est encore possible de « limiter les dégâts ». L'avenir repose donc sur le pouvoir et la conscience de chacun d'entre nous, qui n'ont pas 10 millions d'années à perdre...

Dans ma cour!

Tous les écologistes s'entendent pour dire que le pire ennemi de l'environnement est le syndrome « pas dans ma cour », qui justifie surtout l'inaction et apaise artificiellement la conscience. Cependant, le style de vie des « villes banlieues », en commençant par les aménagements paysagers et la duplication des moyens de transport, causent un conflit fondamental avec l'écologie.

Au cours des dernières décennies, la petite ville agricole qu'était Terrebonne s'est transformée radicalement. La fusion en 2001 avec les municipalités environnantes en a fait la 10^e ville en importance dans le paysage écologique du Québec, avec un

peu moins de 100 000 habitants sur un territoire d'environ 156 km². Or, malgré une forte conscience environnementale démontrée par ses élus, l'environnement subit les contre coups de l'étalement urbain et du développement économique soutenu des dernières années, en portant les conséquences sur l'écologie en général, et sur la qualité de vie de nos lecteurs qu'on aime en particulier.

Le présent cahier, bien qu'il puisse sembler de prime abord alarmiste, aspire plutôt à identifier les secteurs d'intervention où tous pourront contribuer au bien-être de chacun, et chacun à la qualité de vie de tous. Nous à la Revue, ne faisons toujours et résolument rien comme les autres, désirons partager cette vision d'un monde meilleur toujours possible. Donc, après la conscientisation, il est grand temps de passer à la responsabilisation!

L'environnement, c'est beaucoup plus qu'un mot payant au scrabble, c'est une globalité qui naît dans notre entourage immédiat, dans notre cour et dans notre ville. La vie sur Terre reposant sur les quatre éléments primaires, l'air, l'eau, la terre et le feu, nous ferons le bilan local de leur état tout en veillant à vous mobiliser vers des solutions pratiques. Nous verrons également, dans une entrevue exclusive avec le maire de Terrebonne et le conseiller responsable en environnement M. Jean-Luc Labrecque, qu'il y a aussi de bonnes nouvelles et beaux projets qui verront le jour bientôt dans le paysage environnemental de notre ville. Par ailleurs, deux organismes traduisent concrètement la part qu'ils prennent pour faire de notre monde, un monde harmonieux.

Tout ça, pour l'amour de vos petits enfants, qui seront aussi un jour des grands-parents.

Daniel Lamarre

Birtz . Durand . Lemay . JLP Architectes

Les firmes:

- Birtz Bastien Architectes, Terrebonne et Montréal
- Durand Bergeron Architectes, Repentigny
- Lemay et associés, Montréal
- Jodoin Lamarre Pratte et associés, Montréal

L'environnement,
c'est aussi
une question d'harmonie,
un impératif auquel
répondent
nos créations

- Conception pavillonnaire
- Jardin linéaire continu
- Lumière naturelle transparence
- Facilité d'orientation
- Infrastructures de haut niveau

Afin d'améliorer notre notion de la qualité de vie, il faut adopter une vision globale de la santé. Le concept de santé environnementale nous fait percevoir ce qui touche précisément notre communauté, afin que les ressources mises en communs puissent rendre notre qualité de vie quotidienne des plus bonifiées.

La santé environnementale

Par Daniel Lamarre

Une Conception élargie de la santé, pour un monde meilleur

Le concept de la santé environnementale, tel qu'énoncé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), se définit ainsi : « Bonne santé et bien-être exigent un environnement propre et harmonieux dans lequel tous les facteurs physiques, psychologiques, sociaux et esthétiques reçoivent leur place. Un tel environnement devrait être traité comme une ressource en vue de l'amélioration des conditions de vie et de bien-être. »

Les problèmes de santé environnementale sont complexes, à la fois en raison du comportement de l'être humain et des facteurs environnementaux qui agissent simultanément. L'être humain est entouré d'une multitude d'agents extérieurs, en concentrations variables, auxquels il peut être exposé pendant de longues périodes, ce qui aura une influence déterminante sur sa santé. Une approche écologique de la santé commence donc par la protection du milieu de vie, soit l'environnement dans lequel nous vivons. Les personnes résidant près d'un habitat dégradé courent évidemment plus de risques.

Diagnostic local (là où ça fait mal)

Tel que défini par l'OMS, l'environnement fait l'objet d'agressions classées en quatre catégories. Nous pouvons identifier et évaluer, ici à Terrebonne, ces principaux facteurs nuisibles à la santé environnementale :

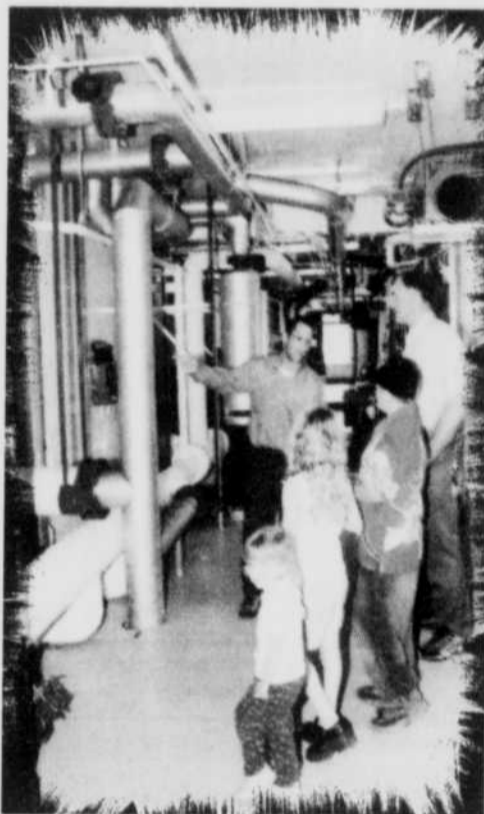
1 : Les agents biologiques : ex : bactéries, virus, champignons et protozoaires.

Concernant principalement les traitements d'eau potable et l'épuration des eaux usées.

À ce titre, la ville de Terrebonne a une bonne note. Les efforts déployés afin d'assurer une eau de qualité et la gestion de celle-ci est même exemplaire ! Toutefois, pour que les résultats aient un impact réel, il faudra que les municipalités environnantes le suivent, cet exemple...

2 : Les agents chimiques : ex : les gaz, les métaux lourds et les hydrocarbures.

Se rattache à la proximité de cours d'eau pollués, les abords d'autoroutes et le voisinage d'usines ou d'enfouissements de produits chimiques. À ce chapitre, malheureusement, la ville de Terrebonne a une note plus...que négative. Plusieurs intervenants suivent de très près l'évolution du dossier de BFI, que nous n'aborderons donc pas dans ces pages. Quant à la qualité des rivières, plusieurs facteurs, dont l'industrie agricole de la région et des MRC adjacentes, contribuent à la dégradation de



« Les efforts déployés afin d'assurer une eau de qualité et la gestion de celle-ci est même exemplaire ! »

cet élément. Le parc automobile important de la région est la plus grande cause de pollution identifiable pour l'instant. La MRC étant littéralement bordée d'autoroutes (19, 25, 40 et 640) à grand débit de circulation.

3 : Les agents physiques : Qui sont principalement le bruit et le rayonnement des champs électromagnétiques. Là aussi, notre environnement nous expose à ces facteurs nuisibles de façon quasi constante. Pour ce qui

est des lignes de transport énergétique à haute tension, situées à l'est de l'autoroute 25, elles sont là pour rester. Le mieux est d'éviter leurs abords. Ce n'est pas l'endroit idéal pour s'adonner aux acrobaties en vélo, ou pour y faire courir votre pitou (ne.) Quant au bruit, il est principalement causé par le trafic des milliers d'automobiles qui empruntent chaque jour les autoroutes 25 et 640 qui frôlent les résidences de la ville. L'installation d'un mur, ou

la plantation d'arbres, pour atténuer la pollution sonore, est une solution qui s'est avérée fort appréciée par les villes qui l'ont adoptée. Parlez-en aux gens qui habitent dans les banlieues au long de l'autoroute des Laurentides.

4 : La pollution psychologique : le concept de santé environnementale prend également en considération les conditions psychologiques et sociologiques d'une communauté et des individus qui la composent. Ces conditions sont aussi très déterminantes sur le bilan projeté d'une population. Par exemple, lors de la perte d'une ressource (fermetures de grandes usines), de l'établissement d'un projet industriel d'envergure ou d'un lieu d'enfouissement sanitaire, l'inconnu et l'incertitude sont générateurs d'anxiété et créent un climat psychologique souvent néfaste. Avec le dossier BFI et le projet de cité industrielle qui font partie de notre paysage quotidien, Terrebonne cumule 2 points sur 3 à ce tableau.

Communication, communication et communication sont les trois outils de base pour combattre cette forme de pollution. Évidemment, bonne volonté et transparence ne sont pas à négliger non plus. L'important, c'est que les messages passent bien dans les deux sens. Que vaut la bonne volonté des élus si la participation de la population est inexistante, et vice versa !

Bilan

À la lumière de ce diagnostic, nous pouvons donc constater que les résidents et l'environnement de la MRC des Moulins et de la ville de Terrebonne sont confrontés à plusieurs des facteurs à risques tels qu'identifiés par l'OMS. De manière générale, notre environnement quotidien n'expose les gens qu'à de faibles intensités de polluants chimiques ou physiques. Toutefois, les cas d'intoxications aiguës au monoxyde de carbone (CO) et aux pesticides ne sont pas rares. Dans ces cas, les effets sont plus évidents, presque immédiats et généralement assez bien connus.

Dans plusieurs autres cas, les conséquences sur la santé sont invisibles, se présentent à long terme et sont moins bien connues. Les risques de cancer de la vessie associés aux sous-produits de chloration dans l'eau potable, les risques de leucémie associés aux champs électromagnétiques générés par les lignes de haute tension ou les champs émis par les nombreux appareils électriques, les effets sur le système nerveux causés par le bruit ou les mauvaises odeurs, et ce ne sont que quelques exemples.

Se conscientiser et agir ! (là où ça fait du bien)

En l'an 2000, la population de la MRC des Moulins était composée de 108 636 individus, vivants sur un territoire de 156 kilomètres carrés. Ce qui donne une moyenne de 0,001 kilomètres carrés par personne. Si chacun se responsabilisait, ne serait-ce que pour ce petit lopin d'espace, ça irait déjà beaucoup mieux. De plus, selon le recensement de 2001, 79 % des gens sont propriétaires des lieux qu'ils habitent. Alors ne me dites pas que vous n'êtes pas concernés. Les enfants d'ici, qui composent le quart de la population, seront les héritiers de vos actions d'aujourd'hui et des pressions sur l'environnement exercées par nos habitudes de vie.

« les résidents et l'environnement de la MRC des Moulins et de la ville de Terrebonne sont confrontés à plusieurs des facteurs à risques tels qu'identifiés par l'OMS. »



« Les enfants d'ici, qui composent le quart de la population, seront les héritiers de vos actions d'aujourd'hui et des pressions sur l'environnement exercées par nos habitudes de vie. »

ronnement exercées par nos habitudes de vie. Un haut degré de scolarisation et un revenu annuel plus élevé que la moyenne sont parmi les avantages sur lesquels la communauté de Terrebonne peut compter. Nous avons les moyens d'améliorer notre qualité de vie et nous n'avons pas l'excuse de n'être pas assez instruit pour comprendre les enjeux : La majorité des problèmes environnementaux qui prévalent sur la planète ont tôt ou tard des répercussions sur la santé de tous les êtres humains. Point à la ligne !

Citoyens et élus doivent percevoir dorénavant l'environnement comme une globalité dont nous faisons tous partie. Il faut prendre les grands moyens, et ne pas rechigner non plus sur les demi-mesures car, comme nous verrons dans ce cahier spécial, chaque petit geste a son importance.



ASSEMBLÉE NATIONALE

Puisque la terre n'est pas une poubelle, cessons d'y enfouir nos défis environnementaux.

Ensemble trouvons des solutions durables !

Luc Thériault
Député de Masson

La MRC des moulins, dont le territoire est traversé par plusieurs cours d'eau naturels, baigne dans ce qui est sans doute la plus grande richesse naturelle au monde, l'eau. Il est donc difficile de concevoir qu'au moment où vous lisez ces lignes, 1,1 milliard de personnes à travers le monde n'ont accès à aucune source d'eau potable. Rendons-nous à cette ressource le respect qu'elle mérite?

Dans notre bulle . . .

Par Daniel Lamarre

Une demande toujours grandissante.

Les ressources Hydro géographiques de notre région subit des pressions de plus en plus grandes. D'ailleurs, nos cours d'eau sont de moins en moins de source naturelle. Selon un inventaire réalisé par le ministère de l'Environnement et de la Faune, il y avait à l'été 1998 exactement 696 barrages d'une hauteur d'un mètre et plus sur les cours d'eau naturels de la seule région de Lanaudière. Bon nombre de ces barrages ne furent aménagés que pour créer de petits lacs privés, à des fins récréatives. On compte aussi un bon nombre de « réservoirs » voués à l'agriculture ou simplement à l'approvisionnement.

Selon un bilan de la région de Lanaudière, établi par le Ministère de l'Environnement, en 1999, le nombre d'industries (315 grandes moyennes et petites entreprises) qui ont des rejets d'eaux usées qui peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement s'établit ainsi : (90 %) des entreprises utilisent les réseaux d'égouts municipaux comme lieu de rejet, ce qui ajoute à la charge de ces installations, hypothéquant parfois les capacités de celles-ci à gérer la demande. En outre, 76 % des entreprises rejettent également leurs déchets dans l'environnement, par le biais des eaux de surface, ce qui finira par aboutir de nouveau dans les réseaux d'assainissement et l'environnement. Pour les 63 % qui utilisent aussi des installations septiques, le problème n'est remis qu'à plus tard.

Au bout de la ligne, dans la MRC Les Moulins, 6 réseaux d'alimentation en eau de consommation desservent 4 municipalités. 70 600 personnes (69,1 % de la population) ont accès à de l'eau de surface, tandis que 11 060 (10,8 %) sont connectées à un réseau d'eau souterraine et 20 596 (20,1 %) possèdent des puits individuels.

Le courant est du bon bord

La consommation de l'eau traitée est de mieux en mieux gérée tant par les municipalités que par les consommateurs eux-mêmes qui sont plus conscientisés qu'avant. Néanmoins, des restrictions doivent encore être imposées par la loi afin de réduire le gaspillage éhonté que certains citoyens pratiquent encore, notamment en ce qui a trait aux aménagements paysagers et aux « lavages de pavés unis ». À un autre niveau, les efforts déployés en date d'aujourd'hui pour améliorer la qualité de l'eau, tant pour des fins de consommation qu'environnementales, sont nombreux. Les travaux d'assainissement des entreprises consistent maintenant en l'installation de systèmes de prétraitement pour les entreprises qui sont raccordées à un réseau d'égouts municipal (le traitement étant complété à la station d'épuration municipale) ou de systèmes de traitement complets pour celles qui déversent leurs effluents dans l'environnement. Les nouvelles normes agricoles, au fur et à mesure qu'elles sont appliquées, vont aussi contribuer à la re-naturalisation des milieux de vie. Déjà on peut percevoir des effets positifs sur l'écologie, comme par exemple, le retour des truites dans le ruisseau Saint-esprit, qui était pollué par l'industrie porcine de la région au point d'être considéré comme un véritable égout à ciel ouvert par les habitants du village.

Des poissons bons pour la consommation?

À ce titre, bien que les concentrations de Mercure et de BPC aient diminué depuis quelques années chez certaines espèces de poissons d'eau douce, des teneurs relativement élevées, principalement de mercure, sont encore retrouvées dans la chair de poissons pêchés dans le fleuve (notamment dans le lac Saint-Louis et le lac Saint-François ainsi que dans les secteurs un peu plus en aval). Les principales espèces d'eau douce pêchées

dans la région sont la perchaude, le grand brochet, le maskinongé, les dorés noir et jaune et l'achigan à petite bouche. Les espèces les plus touchées sont surtout le doré jaune, le grand brochet et l'achigan à petite bouche. L'anguille, une espèce migratrice, présente également des concentrations élevées de BPC, de Mirex et de mercure. Plusieurs études ont démontré que les grands consommateurs poissons et fruits de mer du Saint-Laurent et de ses affluents sont plus exposés aux organochlorés et au mercure. Autre triste

bilan: le nombre d'espèces vivant en eau douce a diminué d'environ 50% de 1970 à 1999. C'est le plus fort déclin jamais observé

Sauvons le chevalier!

Le chevalier cuirré risque fort de devenir la prochaine espèce à figurer sur ce triste palmarès. Historiquement, la présence de ce poisson n'a été répertoriée que dans la rivière des Mille Îles, dans certaines sections des rivières Richelieu, Yamaska, et Noire, et dans quelques tronçons du fleuve Saint-Laurent (entre Vaudeuil et le secteur aval du lac

« Des teneurs relativement élevées, principalement de mercure, sont encore retrouvées dans la chair des poissons »

Réduisez le gaspillage. Un robinet qui fuit consomme environ 40 litres par jour et un réservoir W.-C. qui laisse passer un filet d'eau dilapide jusqu'à 500 litres par jour.

Un contrôle régulier vous permettra de détecter immédiatement toute fuite éventuelle.

La récupération d'eau de pluie en provenance des toitures peut être une aubaine. Dépourvue de calcaire et naturellement propre, cette eau peut s'utiliser pour l'arrosage. Selon l'importance de la surface de toiture, les travaux pour la collecte et le stockage dans un réservoir sont facilement amortis.

Économisez jusqu'à 20 % d'eau sanitaire en installant des réglages à double volume (3,5 litres/8 litres) dans les blocs W.-C. L'installation de briseurs d'eau (aérateurs) sur les robinets peut également apporter des économies de plus de 30 %.

Ne jetez rien, aucun déchet solide ou liquide toxique dans les cuvettes des W.-C., les grilles de sol (caniveaux) et les évier. Déverser des restes de produits chimiques (décapants, détergents, solvants, peintures, produits phytosanitaires, etc.) peut provoquer de graves pollutions et affecter la faune et la flore de nos rivières. Par exemple, un litre d'huile minérale peut polluer à lui seul un million de litres d'eau sur une surface de deux mille mètres carrés!



FRAGILE! Le territoire de 256 Kilomètres carrés de la MRC des Moulins est traversé par un réseau de plus de 218 kilomètres de cours d'eau de tout acabit qui, par ruissellement, vont propager toutes les formes de pollution sur l'ensemble des milieux de vie de la région. Soyez responsable !

Saint-Pierre.) En avril 1999, l'espèce a été officiellement désignée menacée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Lors de pêches systématiques effectuées avec des

filets plus efficaces dans le tronçon de rivière où les captures avaient autrefois été les plus nombreuses (en aval du barrage de l'île des Moulins, à Terrebonne), seulement deux gros spécimens âgés ont été capturés. On présume aujourd'hui que l'espèce y est donc toujours présente, mais tout juste. Sauver ce poisson pourrait être objectif collectif dont notre ville pourrait s'enorgueillir! Il n'en dépend que de vous!



La protection des ressources hydriques ne peut se faire que par la re-naturalisation, la mise en valeur et conservation des rivières et de leurs composantes, par l'amélioration de la qualité visuelle des rives, la qualité de l'eau et la conservation et la création d'habitats fauniques. Plus important encore, nos habitudes de consommation...

De nos jours, la biogéographie, une science globale de la vie, ne fait que confirmer que toute vie sur terre repose sur un équilibre qu'il ne faut surtout pas envoyer en l'air!

Le battement d'ailes d'un papillon

Par Daniel Lamarre

Équilibrisme

L'atmosphère de la Terre est constituée d'éléments qui, en interagissant entre eux, créent un constant déséquilibre. Seul le taux d'oxygène se maintient à 21 %, et ce, grâce aux végétaux, du plus grand arbre jusqu'au plus petit plancton marin. Les plantes produisent l'oxygène, mais enfouissent également le carbone dans le sol, agissant ainsi comme mécanismes de contrôle essentiel à l'équilibre fragile de notre atmosphère. Hypothéquer cet équilibre revient à mettre en danger la vie telle que nous la connaissons. Par exemple, pour chaque accroissement de 1 % du taux d'oxygène, les risques d'incendie de forêt s'accroîtraient de 70 %! Pourtant, nous jonglons chaque jour avec la stabilité de notre air!

Consommateurs avertis!

L'être humain, en tant qu'être vivant sur la planète, a également sa part dans cet équilibre, aussi infime soit-elle. Chacun d'entre nous consomme environ 700 grammes d'oxygène par jour et les transforme en gaz carbonique. Dans une année, cela fait 255 kg d'oxygène.

Comme la population de Terrebonne est d'environ 100.000 habitants, nous consommons donc

près de 25 tonnes d'oxygène par an. Nous savons qu'un hectare de forêt dégage de 10 à 15 tonnes d'oxygène par an. En conséquence, il faut deux hectares de forêt juste pour subvenir à la consommation d'oxygène des habitants de la région et recycler le gaz carbonique produit par leur respiration. Jusque-là, ça va, on est « couvert. » Mais c'est sans compter sur ce que l'on traîne partout avec nous : l'automobile.

Automachisme

L'automobile est sans nul doute la plus grande menace pour la qualité de notre air.

La circulation et le parc automobile de la région sont effectivement en pleine expansion, au même rythme que la construction immobilière. Le parc automobile de la région de Montréal subit une croissance de 2 % annuellement. Cela signifie que 26 000 véhicules s'ajoutent sur nos routes chaque année. Qui plus est, il est reconnu qu'un véhicule automobile qui fonctionne au ralenti, ou en marche arrêt, produit beaucoup plus de toxiques. Or cela est devenu un rituel auquel nous nous adonnons par milliers chaque matin, et ce, depuis beaucoup plus longtemps qu'on veut bien se le rappeler.

En effet, côté con-gestion, il ne coule rien de nouveau sous les viaducs: Dès 1936, les vacanciers qui rentrent à Montréal sont aux prises avec d'importants engorgements lorsqu'ils doivent s'arrêter au pont Préfontaine-Prévost pour payer leur droit de passage. Parallèlement, cela représente

aussi le début de la contamination massive de l'air, des sols et des rivières par les retombées des toxiques. À l'été 1937, la circulation automobile est devenue à un tel point importante que les élus municipaux ont adopté une résolution recommandant aux enfants de ne pas jouer dans les rues et va même jusqu'à strictement leur en interdire l'accès après neuf heures, heure signalée par une sirène logée dans la tour de l'hôtel de ville et entendue de tous! Dire que pour beaucoup, l'automobile est un symbole de liberté! Mais pour cela il faut bien sûr faire abstraction de la perspective des gaz à effet de serre, dont le premier résultat visible est le smog.

Recette pour soupe chimique

Lors des après-midi ensoleillés et très chauds, il est devenu fréquent de voir apparaître le smog sous la forme d'un brouillard brunâtre au-dessus de la ville. Le principal gaz à effet de serre est le Dioxyde de carbone (CO₂) qui provient de la combustion d'énergies fossiles, mais ce brouillard est aussi composé de substances dont plusieurs sont reconnues comme cancérigènes ou mutagènes, soit: L'Ozone (O₃), le Dioxyde d'azote (NO₂) le Dioxyde de soufre (SO₂) et les particules fines (PM₁₀) (particules de dimension inférieures à 10 microns (millièmes de mm)).

Un simple calcul

Une voiture produit environ 20 kg de dioxyde de carbone aux 100 kilomètres. Selon les calculs des revues spécialisées, nous parcourons une moyenne de 15.000 km par an, c'est-à-dire 30 tonnes de Co₂ par voiture. On dénombre une moyenne de 2,8 véhicules par habitation dans la ville de Terrebonne, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne nord-américaine. Selon statistiques Canada, le nombre de logements privés occupés, était près de 16.000 en 2001. Ce qui porte l'estimé du parc automobile de Terrebonne à 44.800 véhicules, qui produisent 1.344.000 tonnes de Co₂ par année sur un territoire de 74 kilomètres carrés. On sait qu'un arbre mature peut recycler une tonne de Co₂ par année. Conséquemment, il faudrait qu'il y ait plus d'un million et quart d'arbres dans le même territoire juste pour annuler l'effet nocif de la circulation dans l'air. Non seulement, on ne fait pas le compte, mais la forêt environnante a tendance à disparaître depuis... que la ville de Terrebonne existe!

Détruire la forêt est NOTRE mode de vie

Jusqu'au milieu du siècle dernier, le déboisement faisait partie intégrale de la vie quotidienne. Les gens n'étaient pas « méchants » pour autant, C'était la seule façon de pourvoir au développement. Preuve à l'appui: en janvier 1906, M. Jean Prévost, alors député de Terrebonne et Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, fit



Aux abords de cette bretelle d'accès qui frôle les résidences, il n'y a que quelques pissenlits pour protéger celles-ci du bruit et des émanations de la circulation dense. L'installation d'écrans le long de l'autoroute 25, qu'ils soient végétaux ou en ciment, serait le projet environnemental qui à court terme contribuerait le plus à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Terrebonne. Parlez-en à votre maire et vos députés!

cette proclamation à la convention forestière d'Ottawa : « Il est bon de se demander si le colon est bien un si grand ennemi de la forêt qu'on l'a prétendu. Mais il ne faut pas mettre dans cette catégorie le colon qui atteint la forêt pour créer un foyer à sa famille. Dans ces conditions, ne serait-ce pas un crime d'arrêter le déboisement à seule fin de conserver le bois à ses propriétaires? Ce serait mettre obstacle au développement de la nation. Le Canadien français est trop attaché à sa patrie pour qu'on puisse pour un instant s'arrêter à pareille idée. Sa province est digne champ de son ambition, où la forêt devra inévitablement faire place à l'agriculture. » Ceci est encore vrai de nos jours, nous avons simplement remplacé l'agriculture par le développement immobilier et la forêt continue de disparaître à mesure que le parc automobile grandit! Développement oblige, dit-on...

Bien que le transport en commun puisse réduire ce désastre, il n'est pas la seule solution.

Une cause en perte de terrain...

Au cours des dernières années les pertes sont devenues constantes et la « zone verte » de notre territoire subit un recul important qui va en s'accroissant. Par exemple, la forêt du Grand Coteau représente aujourd'hui 1 % de ce qu'elle était il n'y a pas si longtemps puisqu'elle s'étendait de Terrebonne jusqu'à Sainte-Thérèse. Il y a à peine 50 ans, dans cette forêt, et sur le site actuel de l'école du Vieux Chêne et du golf du Boisé, on y chassait encore l'orignal et le chevreuil. Ce qui reste de cette forêt représente aujourd'hui, pour certains, l'un des derniers trésors cachés de la région! On y retrouve même des arbres âgés de 250 et 300 ans!

Disparus également les 350 hectares de la Forêt du Versant. Il y avait là une des dernières forêts d'érable noir, reconnues pour abriter des écosys-

tèmes très rares, et plusieurs mammifères, dont des renards. On a fait « place nette » de cette forêt pour y aménager du beau gazon et des « verts », qui se nourrissent surtout d'herbicides et de pesticide.

Et la planification du déboisement radical de la région se poursuit : L'agrandissement du dépôt de la compagnie BFI de Lachenaie située aux abords de l'autoroute 640 nécessitera aussi le déboisement de 350 000 mètres carrés de verdure, qui ne sera plus là pour amoindrir l'effet des émanations (et du bruit) causées par 8 millions de déplacements annuels de camion de vidanges qui suivront.

Il y a tout de même des bonnes nouvelles; L'avenir jusqu'ici incertain des 110 hectares, 80 000 arbres et environ 30 000 arbustes, de l'ancienne pépinière de la ville de Montréal, à Saint-Louis-de-Terrebonne semble porter quelques espoirs (voir entrevue avec le maire). Il y a aussi la force de la conscientisation qui incite les autorités de Terrebonne à exiger des promoteurs du terrain de golf de la PGA à remettre des plans qui soient respectueux de la préservation des érables noirs et autres espèces à conserver.

Toutefois, au point où nous en sommes, il ne faudrait pas que se concentre sur la conservation, mais aussi voir à planifier la plantation de milliers d'arbres afin de combattre les effets de la pollution urbaine. N'attendez pas! Commencez tout de suite dans votre cour! Au rythme où vont les choses, on est mieux de ne pas faire l'autruche, car on devra retenir notre souffle longtemps...

Il faut se souvenir que la forêt ÉTAIT aussi une valeur locale qui enrichissait la qualité de vie de tous. En 1861, afin d'embellir davantage et « rendre le site plus pittoresque », on autorisa la plantation d'arbres dans les rues de la nouvelle municipalité de Terrebonne. Des ormes furent alors plantés en nombre important, malheureusement, la maladie les fera pratiquement disparaître de la municipalité. Pourquoi ne pas recommencer avec des érables! En cette période électorale, votez pour la vie, plantez un arbre! ...

« Au rythme où vont les choses, on est mieux de ne pas faire l'autruche, car on devra retenir notre souffle longtemps! »

« La forêt a toujours été une valeur locale qui enrichissait la qualité de vie de tous. »

« On a fait « place nette » de cette forêt pour y aménager du beau gazon et des « verts », qui se nourrissent surtout d'herbicides et de pesticides. »



ENVIROSERVICES

Science et conscience de l'environnement.
Une équipe d'expert au service de ses clients depuis 25 ans.

589, rue Saint-Jean-Baptiste
Terrebonne (Québec) J6W 4R2
471-0552

L'énergie du Feu, source de vie et de mort, a aujourd'hui été remplacé par l'électricité, qui en possède les mêmes attributs. Responsabiliser la consommation de cette ressource est indispensable pour préserver nos paysages, notre qualité de vie et... notre portefeuille aussi!

L'économie du gros bon sens

Par Daniel Lamarre

Des trucs simples

La ville de Terrebonne fait appel à beaucoup de ressources énergétiques produites pour les milieux urbains. Si l'ensemble de la population réduisait sa consommation un tant soit peu, comme ce fut fait dans notre ville pour l'eau, cela aurait des répercussions immédiates sur les besoins incessants de construire de nouvelles centrales, comme celle du Suroît. De plus, tout le monde y gagne! Il suffit d'adopter des petites habitudes qui vous permettront de faire diminuer le montant annuel de votre facture d'électricité tout en participant activement à la conservation du patrimoine écologique de notre région.

Des idées lumineuses

Dans une maison de 80 m², il y a 23 ampoules en moyenne. Une seule ampoule halogène consomme autant que les 22 autres réunies. Utilisez des ampoules à économie d'énergie dite « Lampes Basse Consommation » (LBC) ou « fluocompactes ». Elles consomment 4 fois moins et durent jusqu'à 10 fois plus longtemps. Nettoyer ses lampes et luminaires, c'est optimiser leur efficacité et gagner jusqu'à 40 % de flux lumineux. Faites aussi entrer le maximum de lumière naturelle dans les pièces, en dégageant les fenêtres et en privilégiant des murs clairs qui réfléchissent mieux la luminosité. Allumez sur l'écologie et éteignez toujours les lumières dans les pièces inoccupées!

C'est chaud! c'est chaud!

Baisser la température du chauffage de 1 °C génère une diminution de 7 % de la facture de chauffage. Pourquoi chauffer une maison vide! Baissez le thermostat quand l'habitat est inoccupé et adapter la température aux différentes pièces et périodes de la journée (19 °C dans les pièces à vivre, 16 °C dans les chambres la nuit). Lors du retour, positionner le thermostat sur « Confort ». Inutile de le pousser au maximum, la température montera tout aussi rapidement en réduisant la consommation. Un entretien régulier du système de chauffage diminue de 5 % la consommation d'énergie. Demandez à votre chauffagiste de vérifier si la pompe de circulation reliée à la chaudière est asservie au ther-

mostat d'ambiance. Un mauvais asservissement peut conduire à des surconsommations pouvant aller jusqu'à 300 kWh!

Gelez votre compte d'Hydro!

Installé dans une pièce à 23 °C, le réfrigérateur consomme 38 % de plus que dans une pièce à 18 °C. Profitez de l'occasion pour régler aussi le thermostat du réfrigérateur à +5 °C. Choisissez des appareils électroménagers de Classe A. Privilégier les appareils dits classiques aux réfrigérateurs/congélateurs de

type américain qui consomment 3 fois plus d'électricité. Nettoyez une fois par an la grille arrière du réfrigérateur. Son encrassement double la consommation électrique de l'appareil. Pour les bons vieux « frigidaires », un dégivrage tous les 6 mois prévient l'accumulation de glace dans les appareils : 4 cm de givre = une consommation électrique doublée. Attendez que les plats cuisinés aient refroidi avant de les placer dans le réfrigérateur. Ça a l'air de rien, mais des patates chaudes, ça te chauffe un frigidaire pas à peu près...!

Consommer proprement

La laveuse, la sècheuse et le lave-vaisselle représentent environ 25 % de la consommation électrique d'une maison. Les lessives à basse température (30 à 40 °C) consomment trois fois moins d'énergie qu'un cycle à 90 °C. Utilisez de préférence la « touche Eco » ou « demicharge » afin de diminuer la consommation de 25 %.

Une sècheuse consomme 2 fois plus qu'une laveuse, mieux vaut donc installer une corde à linge! Les machines à laver de grande capacité (6kg) et l'espacement des lessives : c'est la formule idéale pour toute famille de 3 personnes! 80 % de l'énergie utilisée par le lave-vaisselle sert à chauffer l'eau. Évitez les cycles « intensifs » ou « spécial casseroles » du lave-vaisselle. Ils demandent 40 % d'électricité de plus que les programmes basiques.

Choisir une machine à laver à forte puissance d'essorage, le linge séchera plus vite.

Allumez sur l'écologie et éteignez toujours les lumières dans les pièces inoccupées!

Nettoyez une fois par an la grille arrière du réfrigérateur. Son encrassement double la consommation électrique de l'appareil.

« La climatisation peut représenter jusqu'à 40 % de la consommation globale d'électricité. »



Allumez sur l'économie et éteignez vos lumières! Si la consommation énergétique n'est pas rationalisée, par des mesures de réduction prises par chacun d'entre vous, ce pylône risque bien de se retrouver dans votre cour un jour...

Baisse de température = hausse des coûts, le monde à l'envers...

En période de pointe estivale, la climatisation peut représenter jusqu'à 40 % de la consommation globale d'électricité. Préférez l'installation de protections solaires (volets, pare-soleil, végétation adaptée, etc.) à la climatisation. Si vous climatisez quand même, posez également des stores à l'extérieur des fenêtres; le climatiseur peut ainsi rafraîchir l'air ambiant des pièces sans avoir besoin d'absorber l'échauffement des vitres par un surcroît de puissance. Réduire la température de 3 °C par rapport à votre extérieur suffit à rafraîchir votre intérieur. Ventilez votre logis la nuit et le matin afin de profiter de la fraîcheur gratuite! Et de grâce, fermer portes et fenêtres durant le fonctionnement du climatiseur!

Économiser, c'est pas la mer à boire!

Préférer une douche à un bain : 200 litres pour remplir une baignoire contre 60 litres pour une douche! Isolez thermiquement le réservoir à eau chaude et les canalisations s'ils sont dans un local non chauffé. Les pertes peuvent atteindre 500 kWh/an! Installer un chauffe-eau solaire dans

sa maison individuelle permet de couvrir jusqu'à 70 % des besoins énergétiques nécessaires à la production d'eau chaude. Les appareils à gaz disposent aujourd'hui d'un système d'allumage automatique du brûleur, sans veilleuse, qui permet un gain d'énergie appréciable. Cette veilleuse fonctionne en permanence et consomme en moyenne 1200 kWh/an hors appels d'utilisation de l'appareil.

Veiller au grain!

La consommation en veille d'un appareil électrique peut s'apparenter à une fuite d'eau. Ces appareils sont très nombreux dans une maison et consomment 24 heures sur 24, 365

jours par an : téléviseur, amplificateur d'antenne, décodeur, magnétoscope, ordinateur, chaîne hi-fi peuvent consommer jusqu'à 500 kWh/an. La solution? Branchez tous ces équipements sur une prise multiple commandée par un interrupteur, afin de fermer le courant en quittant la maison.

En passant, savez-vous pourquoi il est inscrit « on » et « off » sur les interrupteurs?

C'est parce que nous, les francophones, on le sait quand la lumière est allumée ou éteinte!

Quand il est question de l'environnement on doit le voir comme une responsabilité collective.

m.r.c.
transport inc.

À l'inverse d'un vieux dicton, ce qui est mis en terre reviendra à la chair. En fait, on retrouve maintenant des traces de résidus de pesticides, herbicides et autres produits chimiques, qui se déplacent au long de la chaîne alimentaire, dans 99 % des humains ! Ici comme ailleurs...

La terre de nos aïeux

Par Daniel Lamarre

Portrait agricole MRC Les Moulins

Selon le profil agricole du Québec, établi par Statistique Canada, 150 fermes occupent 28,4 % de la superficie du territoire de la MRC Les Moulins. Près de 51,7 kilomètres carrés de cette terre agricole est cultivée et drainée alors que 2,95 km² est irriguée. L'application d'engrais chimiques se fait sur 30,25 km², 8,92 km² reçoivent un épandage de fumier et 32,12 km² sont traités à l'aide d'herbicides, d'insecticides ou de fongicides. (1) La région porte aussi le tribut des industries porcines de la MRC de Montcalm, véhiculé principalement par la rivière Mascouche. Il y a donc ici un bon lot en résidus de tous ces produits utilisés depuis un bon bout de temps déjà. Tout en excluant les sites d'enfouissements, qui contribuent également à la dégradation de l'environnement.

Selon une récente étude (30/04/2004) du Fonds mondial pour la nature (WWF), « L'agri-

culture a un impact environnemental plus important que n'importe quelle autre activité humaine et menace aujourd'hui les écosystèmes dont nous avons besoin. » L'étalement des terres cultivées gruge chaque année 100 000 milles carrés de forêts et d'habitats naturels. En outre, plus d'un milliard de kilos de pesticides sont utilisés annuellement sur la planète pour les besoins de l'agriculture seulement (plus de 32 milliards \$ US en l'an 2000.) Selon l'étude du WWF, cette industrie n'est pas seulement la plus grande au monde, elle est aussi la plus polluante. La ville de Terrebonne, par sa vocation d'origine en agriculture, n'échappe pas à ce pronostique. La disparition massive de la forêt en est témoin...

Considérée comme une technologie à risques, la gestion des produits chimiques voués à la culture s'est avéré être un échec. Les sols et les eaux en sont maintenant souillés.

La plupart des pesticides utilisés à grande échelle peuvent, même en quantité infime, causer des

« L'industrie agricole n'est pas seulement la plus grande au monde, elle est aussi la plus polluante. »

« Cette initiative devrait bientôt être suivie par les producteurs de la région de Lanaudière, qui compte quelques-unes des plus grosses fermes porcines du Québec. »



L'agriculture, un secteur à revaloriser.

troubles du système nerveux et du système immunitaire. Des liens avec le cancer sont aussi établis de façon irrévocable. Quant à la plupart des herbicides, ceux-ci contiennent des dioxines qui demeurent en rémanence près de trente ans dans l'organisme humain. Selon l'Agence américaine de Protection de l'Environnement (EPA) l'exposition à ce produit déclaré cancérigène par l'OMS, causera entre 1800 et 2900 décès par le cancer dans les pays industrialisés au cours des trois prochaines décennies. Un prix énorme à payer pour se débarrasser de quelques mauvaises herbes !

Les solutions afin d'en diminuer l'impact sur l'écologie et notre qualité de vie passent d'abord par l'approfondissement des connaissances sur la contamination des sols et l'adaptation de pratiques agricoles alternatives. La promotion de l'agriculture durable par le soutien technique des agriculteurs est également devenue un outil de première ligne. Des projets voient actuellement le jour, comme le protocole de « cohabitation harmonieuse » qui fut récemment signé à Saint Paulin, en Mauricie, où des producteurs de porcs se sont engagés à modifier leurs méthodes de travail pour améliorer les conditions de vie des habitants du village, bonifiant par le même coup le potentiel récréotouristique de la région. Appuyée par la fédération des producteurs de porcs du Québec, cette initiative devrait bientôt être suivie par les producteurs de la région de Lanaudière, qui compte quelques-unes des plus grosses fermes porcines du Québec. Toutefois, la réussite de Saint Paulin n'aurait pu avoir eu lieu sans la participation de la population. Le mot clé encore une fois... implication!!!

Écologie vs économie

Il n'y a pas que l'activité agricole qui affecte directement les sols, l'activité industrielle porte aussi sa part de responsabilité, bien que pour l'instant ce secteur d'économie ne soit pas le principal pollueur de la région. À ce titre, la connaissance de la loi par tous est sans doute le meilleur outil.

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)

s'applique aux individus de même qu'aux entreprises et à leurs gestionnaires. Plusieurs chefs d'entreprises choisissent parfois de plaider l'ignorance, plus particulièrement celle de trois articles de cette loi qui sont pourtant fréquemment invoqués. L'article 20 stipule que nul ne doit polluer l'environnement au-delà des normes prévues par le règlement. Quant à l'article 21, il mentionne que quiconque est responsable de la présence accidentelle d'un contaminant dans l'environnement doit en aviser le ministre. Enfin, l'article 22 indique que nul ne peut opérer, exploiter ou agrandir un procédé industriel s'il en résulte une émission de contaminants dans l'environnement, sans détenir au préalable un certificat d'autorisation émis par le ministre de l'Environnement. Ces trois articles sont d'une grande importance parce qu'ils s'appliquent à l'ensemble de la population, incluant les industries et les commerces.

Vigilance
La plupart des entreprises qui ont dû affronter des poursuites en vertu de ces articles ont été condamnées à des amendes. La dernière en liste dans notre région est la compagnie Écolait, qui le 27-09-2003, s'est vue infliger une amende de 20 000 \$ pour avoir jeté des eaux usées d'abattoir dans l'environnement. Il s'en est toutefois fallu de la vigilance des citoyens pour dénoncer ces infractions. Une preuve de plus que le peuple, quand il le veut, a le pouvoir de changer l'état des choses. Qu'on se le tienne pour dit !

(1) : Ces chiffres tiennent en compte que la même terre peut faire l'objet d'épandage de fumier par différentes méthodes (épandage de fumier solide, épandage à l'aide d'un système d'irrigation, épandage de fumier liquide en surface, par injection ou les deux) et peut faire l'objet d'application d'herbicides, d'insecticides et de fongicides; par conséquent, sa superficie est comptabilisée autant de fois qu'il y a de types de produits utilisés.



Souriez à l'été!

DESFOR
BIO SERVICES

Sciences de l'environnement

Desfor Bio Services, l'équipe professionnelle du contrôle biologique des moustiques, collabore proprement au mieux-être de votre collectivité. Notre savoir-faire, est le moyen le plus écologique et efficace de vous permettre de profiter des joies de l'été.

Les secteurs d'activités de l'entreprise

- Étude, gestion écologique, contrôle biologique d'insectes piqueurs et biologique aquatique
- Surveillance entomologique, plan d'intervention et détection du virus du Nil
- Application aérienne et terrestre d'agents de contrôle biologique

Renseignements : (450) 471-4400 www.desforbioservices.com

« Les meilleures initiatives sont toujours celles qui prennent racine auprès des gens du milieu », lançait le maire de Terrebonne, Jean-Marc Robitaille, lors du dévoilement du jardin Éco-l'eau créé à l'été 2003 par la Société d'horticulture et d'écologie des Moulins, un organisme pour qui le plaisir du jardinage serait impensable sans sa dimension écologique.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE

Un organisme dans le feu de l'action

Par Mélanie Savage

La Société d'horticulture et d'écologie des Moulins (SHEM), qui s'appête à entreprendre sa septième saison, a pour principale mission de regrouper les gens animés d'une passion commune, le jardinage, et soucieux de l'écologie.

En route vers un règlement

Julie Bleau, présidente de la SHEM, considère que la plus grande réalisation de cet organisme à but non lucratif est son implication proactive dans l'application d'un règlement interdisant l'épandage de pesticides à Terrebonne. « Le gouvernement provincial s'appête à passer, dans quelques années, un règlement pour interdire l'épandage des pesticides. À la SHEM, nous nous sommes dit : "Si ce n'est pas bon dans quatre ans, ce n'est pas bon maintenant!" » affirme-t-elle.

Depuis deux ans, elle et ses acolytes de l'organisme portent aux Villes de Terrebonne et de Mascouche des lettres et pétitions en faveur de l'adoption immédiate d'un règlement. « Terrebonne a embarqué dans le projet avec le conseiller Jean-Luc Labrecque. Avec leur collaboration, nous avons fait venir des spécialistes de Nature-Action Québec pour qu'ils nous donnent un coup de main dans la façon de procéder. Donc à Terrebonne, ça bouge, c'est en train de s'écrire », raconte Mme Bleau. Or, à Mascouche, les interventions de la SHEM sont restées lettre morte. « À la Ville de Mascouche, mystère! On ne répond même pas à nos lettres », déplore la présidente.

Eco-l'eau, c'est concret!

La SHEM ne fait pas que discourir; elle propose des moyens concrets et accessibles pour éviter l'utilisation de pesticides et réduire le gaspillage d'eau par l'arrosage.

Le jardin Éco-l'eau, dans l'Île-des-Moulins, fait preuve de sa volonté d'aider les citoyens à changer leurs habitudes de jardinage pour les rendre davantage écologiques. « On veut montrer combien il est facile de remplacer le gazon qui ne pousse jamais, par exemple autour de la galerie, par d'autres plantes. Pratiquement, une quinzaine de variétés offertes par la Pépinière Lapointe poussent dans le jardin Éco-l'eau », explique Julie Bleau, qui s'empresse d'ajouter : « Il n'y a pas vraiment d'harmonie, c'est surtout un jardin de démonstration. L'idée est de montrer aux gens ce qui peut se planter sans arrosage ni pesticide et à peu de frais. »

Joindre l'utile à l'agréable

Chaque année, une série d'ateliers et de conférences, de même que des activités spéciales de la SHEM permettent de s'informer

sur les multiples façons de jardiner écologiquement. « Les activités, c'est pour le plaisir, oui, mais on y présente aussi et surtout des moyens peu coûteux et pas compliqués de jardiner en préservant l'environnement », de dire la jeune femme. Échange de vivaces et de semences entre les membres, et commandes en gros sont également au menu, permettant ainsi aux intéressés de se procurer des produits pas toujours accessibles sur le marché. « Quand le règlement va passer pour les pesticides, nous irons voir les centres de jardin pour qu'ils offrent des plantes, semences, tourbe et engrais qui sont des alternatives à ce qui demande beaucoup d'eau et d'entretien. Nous voulons aussi organiser des

Outre le jardin Éco-l'eau, que les gens peuvent voir à l'Île-des-Moulins, la Société d'horticulture et d'écologie des Moulins propose chaque année des ateliers, des conférences et des activités spéciales où plaisir et écologie vont de pair. (Photo : courtoisie)

activités pour informer les citoyens sur ces alternatives », de conclure Julie Bleau, montrant que le souci premier de la Société d'horticulture et d'écologie des Moulins n'est pas d'interdire, mais d'agir.



La Société d'horticulture et d'écologie des Moulins, c'est :

- quelque 200 membres;
- une quinzaine de bénévoles;
- une septième saison d'existence qui commence;
- une affiliation à la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec;
- le (450) 478-3798.

Recyclage 101 : le principe 3R-V-E

Par Daniel Lamarre

Le principe environnemental des 3R-V-E favorise, dans l'ordre, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination des matières résiduelles.

Au Québec, ce sont les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) qui sont responsables de la gestion des matières résiduelles sur leur territoire. Vous pouvez donc vous adresser à votre municipalité ou à votre MRC pour toute question concernant les services offerts (récupération, collecte sélective ou des encombrants, ressourceries, déchetteries).

Vous pouvez aussi obtenir les coordonnées des entreprises spécialisées dans la récupération, le réemploi et la mise en valeur des matières résiduelles en communiquant avec Recyc-Québec au (514) 351-7835, ou le 1 800 807-0678, ou en consultant le Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs à <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca>.

Par ailleurs, il existe dans la MRC Les Moulins, des organismes à but non lucratif dont la mission première ou une partie de la mission se veut dédiée à l'écologie :

Ressourcerie multi-services La petite Ourse : Récupération et vente de textiles (vêtements, chiffons, cuir/vinyle), accessoires de maison, articles de sport, meubles
3100, boul. Mascouche, Mascouche
Téléphone : (450) 966-9449

Club 4-H de Mascouche : Mission première de sensibilisation des jeunes à l'environnement, à l'a-

mélioration de sa qualité, à la préservation des forêts, etc.
(450) 966-6446.

Comité de loisirs Georges VI (Terrebonne) : Organisme sensible à l'écologie qui organise chaque année un gros nettoyage d'un parc avec les membres.
(450) 621-4982.

Société d'ornithologie des Moulins : S'occupe entre autres de la protection de la faune aviaire.
(450) 964-0818, <http://pages.infinit.net/cordem/>

Fondation internationale des Cultures à partager : Récupération, réparation, recyclage, vente et dons dans les pays en voie de développement de livres de toutes sortes.
1170, rue Lévis, unité 1, Lachenaie
(450) 961-2002

Comptoir d'entraide de Terrebonne :
421, rue Léveillé, Terrebonne
(450) 471-1067

Centre d'entraide de Mascouche :
3320, rue Sainte-Marie, Mascouche
(450) 474-6588

Gallée :
663, rue Saint-Pierre, Vieux-Terrebonne
(450) 492-9442



Le recyclage va bon train et la bonne volonté des citoyens n'est plus à démontrer, comme en font foi les statistiques de collecte de la nouvelle ville de Terrebonne. Le recyclage des ordures ménagères et des matières sélectives est passé de 8,4% en 2000, à 14,9% en 2003, une des meilleures moyennes au Québec ! Bravo Terrebonne !

METRO

L'avenir, synonyme d'un monde en santé et en harmonie.

METRO DE TERREBONNE

1300, boul. Moody Terrebonne

On la connaît pour s'y être procuré des livres d'occasion à bon prix ou pour en avoir entendu parler dans les journaux. Or, pour comprendre véritablement la mission environnementale de la Fondation internationale des Cultures à partager, il faut en avoir visité les coulisses.

Le livre, fenêtre ouverte sur un monde vert

Par Mélanie Savage

Une seconde vie

Depuis sa création, la Fondation internationale des Cultures à partager du secteur Lanaudière (FICPL) s'occupe de promouvoir, dans le cadre du partage des cultures entre pays francophones, l'éducation par l'apprentissage de la lecture, mais aussi la protection de l'environnement par la réutilisation et le recyclage des livres. En d'autres mots, des commissions scolaires, organismes, entreprises et particuliers font don de livres et de périodiques à la FICPL (173 075 livres en 2003), qui elle, se charge de leur donner une seconde vie soit en les expédiant dans des pays africains et en Haïti, soit en les mettant en vente à ses locaux, soit encore en les traitant pour les envoyer au recyclage.

Au tri, les livres!

Le contenu de boîte reçue à la FICPL est minutieusement trié. « On n'envoie pas des livres pour envoyer des livres. Les pays défavorisés avec qui nous faisons affaire ont des besoins précis auxquels nous essayons de répondre selon les livres reçus ici et dans les quatre autres Fondations internationales des Cultures à partager du Québec », précise Gisèle Lévesque, présidente de la FICPL. La majorité des autres livres récupérables sont mis en vente au public à la boutique même de la FICPL, au 1170 Lévis, dans le parc industriel de Lachenaie. Les livres expédiés et les livres conservés pour la vente – qui parfois profitent de petites réparations effectuées par les mains habiles des bénévoles – comptent pour environ 80 % de tous les ouvrages reçus. Le 20 % restant est mis au recyclage.

À chaque papier sa destinée

Sont envoyés au recyclage les ouvrages qui ne peuvent être récupérés, c'est-à-dire les livres et périodiques moisés, jaunés ou souillés. L'organisme doit parfois aussi se débarrasser de livres en bon état, mais trop nombreux. « Si nous recevons une boîte pleine de livres propres identiques qui ne sont pas en demande dans d'autres pays, nous allons conserver pour la vente disons les dix premiers. Mais rendu au onzième... » confie Mme Lévesque, rappelant que les locaux de la FICPL ne lui permettent pas de conserver de façon indéfinie tous les livres. À titre d'exemple, 42 000 livres sont entrés dans ces locaux depuis le 1^{er} avril dernier.

Dans l'entrepôt, derrière la petite boutique ouverte au public et d'ailleurs disponible au bout du fil au 961-2002, de nombreux gros bacs accueillent divers types de papier : blanc, glacé, coloré, papier journal, etc. « Il faut faire un test à l'acide sur chaque livre, car le processus de recyclage du papier peut être différent », explique Gisèle Lévesque. La couverture est ensuite arrachée et elle-même mise au recyclage. Puis, la tranche du livre est enlevée grâce à la lame puissante d'une machine surnommée avec affection... la guillotine! Ne reste plus qu'à offrir le papier à des compagnies de recy-

clage en échange de quelques sous, puisqu'il s'agit là d'un des moyens de financement les plus importants de cet organisme à but non lucratif, qui offre également le service de déchiquetage et recyclage de papiers confidentiels.

Parlant financement...

Gisèle Lévesque discute avec fierté de la Fondation internationale des Cultures à partager, du travail qui y est effectué par les quelques employés permanents et les nombreux bénévoles, et de leur apport notable à la qualité de l'environnement. Une seule chose l'agace... « Les Villes devraient nous reconnaître comme des organismes qui les aident dans leur quota de recyclage à atteindre. Si nous ne faisons pas ce travail, ce sont des milliers de livres et plusieurs dizaines de tonnes métriques de papier qui se retrouveraient dans leurs bacs chaque semaine », d'affirmer la présidente, qui ajoute : « Terrebonne pourrait nous aider financièrement; après tout, nous lui évitons que tous ces livres se retrouvent dans le site de Lachenaie. »



Un test avec un acide particulier est effectué, comme le montre Lucie Corbeil, sur chaque livre qui doit être mis au recyclage afin de déterminer le type de papier qui le compose. (Photo : Mélanie Savage)



Après avoir placé quelques livres sous la lame, Alexis Perron s'apprête à activer la fameuse « guillotine », à côté de laquelle pose la présidente de la Fondation internationale des Cultures à partager – secteur Lanaudière, Gisèle Lévesque. (Photo : Mélanie Savage)



Le logo de la Fondation internationale des Cultures à partager est la traduction même, en image, de ce qu'accomplit principalement l'organisme. En arrière plan, le globe terrestre est là pour illustrer l'aspect international de la mission de la Fondation. Le livre, ici ouvert, rappelle qu'il s'agit de sa matière première, elle qui lui donne une seconde vie. Enfin, la flèche montre comment la culture est transportée, grâce à la Fondation, dans d'autres pays francophones.



Jocelyne Baren
Députée de Terrebonne

Pour un environnement sain
chaque petit geste compte...

Merci d'agir!



203, rue Ste-Marie
Terrebonne
Téléphone : (450) 492-7207
Télécopieur : (450) 492-7787



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

À Terrebonne, nous mettons constamment de l'avant des initiatives afin d'accroître la qualité de vie de tous et chacun. Et nous sommes particulièrement sensibles sur la question de l'environnement.

Dans les dernières semaines seulement, nous avons signé une entente avec l'Usine de triage Lachenaie (BFI) qui confère des avantages financiers de 13 millions sur 5 ans à la ville, et qui permet l'accès gratuit pour tous nos citoyens à la déchetterie sur le site; nous avons annoncé la réalisation d'une étude portant sur le potentiel récréo-touristique des berges et des îles de la rivière, et nous étudions la possibilité d'aménager une aire récréo-touristique dans le secteur Lachenaie.

Ces actions viennent s'ajouter à celles déjà en vigueur : politique d'arrosage, disposition des résidus domestiques dangereux (RDD), traitement des eaux usées et collecte sélective des rebuts.

Le temps était donc venu de se doter d'une politique environnementale, afin de mieux coordonner l'ensemble de nos actions. Il nous reste du travail à accomplir en matière, par exemple, de gestion de l'eau, de protection des rives, de salubrité publique ou de qualité de l'air.

La gestion de l'environnement dans la perspective d'un développement durable est une responsabilité importante, et nous devons l'assurer dans un contexte de développement rapide tel que nous le connaissons.

Terrebonne a toujours été un chef de file, et elle le sera une fois de plus. Nous serons parmi les premiers, dans le monde municipal, à adopter un Plan Vert. Et nous vous informerons régulièrement de notre progression.

Soyons conscients de notre environnement !

Le maire,

Jean-Marc Robitaille



Bientôt un
Plan vert
à Terrebonne



Terrebonne

Une histoire de vie



L'environnement peut être le meilleur outil pour réhabiliter l'être humain afin qu'il retrouve sa place dans l'équilibre vivant de l'écologie, là où sa présence naturelle y est précieuse aussi. Voici une preuve exemplaire que si on prend soin de la nature, elle nous le rend bien.

Waseskun

Par Daniel Lamarre

Après la tempête

Waseskun est un mot cri qui désigne l'instant, le moment, après la tempête, quand les nuages commencent à se dissiper et qu'apparaissent les premiers rayons de soleil et le bleu du ciel. C'est aussi le nom d'un centre de guérison qui offre aux délinquants autochtones (en semi-liberté, en liberté conditionnelle totale et en libération d'office) une façon de se réhabiliter en renouant avec le caractère sacré du contact de la nature, à la spiritualité, à l'histoire et aux valeurs traditionnelles autochtones. Le principal objectif du programme est d'amener les résidents du centre à as-

sumer la responsabilité de leurs actes et à en comprendre les conséquences (négatives et positives) sur eux-mêmes, leurs familles, leurs collectivités, leur nation et sur la Terre Mère qui leur a prêté vie.

Situé à St-Alphonse de Rodriguez, une petite municipalité localisée dans la région de Lanaudière, Waseskun est le seul centre de guérison autochtone qui accueille des détenus autochtones

à l'est du Manitoba. De sécurité minimale, le Centre accueille les délinquants autochtones. Selon Mme Barbara Malloch, présidente du conseil d'ad-

« Depuis que nous avons accès à la forêt pour y pratiquer nos cérémonies et enseignements spirituels, les taux de réussites ont grimpé à 85 % et plus! »



Un chapatuan, grande loge de construction Cri, aménagé sur les terrains du centre, où les résidents se rencontrent pour grandir dans le partage.

Pollution morale

La tempête que l'humanité traverse actuellement est certes la dégradation extrême des milieux de vies incroyablement diversifiés qui sont portés par notre Terre. Première responsable à être citée : la société de consommation. On sait maintenant que le battement d'ailes d'un papillon ne fera pas que causer une tempête à l'autre bout du monde; c'est ce qui fait tourner la terre! Il en va de même pour le comportement de chacun d'entre nous; en ce monde, de pollueur on passe vite à pollué!

Parmi toutes les formes de pollutions qui existent, la pollution morale est des plus pernicieuses. La publicité génère, avec les moyens considérables dont elle dispose, la surconsommation; elle cherche à susciter de nouveaux besoins et créer du superflu pour ceux qui ont déjà le nécessaire. Dans ce cadre, le souci de l'environnement est perçu comme une contrainte. Il est en effet impossible de concilier écologie et économie capitaliste, dont la pollution envahit les cerveaux plus sournoisement que l'azote des lisiers n'infiltrer la nappe phréatique.

En fait, ce mode de vie prive les gens de tout libre arbitre de choisir ce dont ils ont réellement besoin, en les cantonnant dans des besoins artificiels. Ceci est encore plus perceptible parmi les populations des premières nations, dont la culture dépend justement des liens avec l'environnement. Les premières nations utilisaient l'expression « Erreur dans la forêt » en désignant ceux qui abandonnaient leurs croyances ancestrales pour tenter d'adopter la religion des conquérants. De l'errance, on passe malheureusement trop souvent à la délinquance... Ceci est encore plus vrai de nos jours.

ministration du Centre de guérison Waseskun: « Ce pavillon de ressourcement rend hommage à la contribution des Aînés. Nous sommes ici aujourd'hui grâce à leur sagesse, à leur enseignement et à leurs conseils. »

Sur le long sentier de la guérison

« Waseskun opérait un centre résidentiel communautaire pour autochtones (CRC) à Montréal depuis 10 ans lorsqu'il a été relocalisé à l'emplacement actuel en 1998. Le nouvel emplacement a été choisi, car il bénéficie à la fois de la proximité d'un grand centre urbain ainsi que d'un site isolé avec une beauté naturelle propice à la guérison. Avant ce déménagement, le pourcentage des réussites en réinsertion se situait autour de 60 %. Depuis que nous nous sommes installés ici, et que nous avons accès à la forêt, les taux de réussites ont grimpé à 85 % et même plus! » affirme la directrice avec une fierté bien méritée. « Nous utilisons la forêt pour y pratiquer nos cérémonies de partage, l'apprentissage des plantes médicinales traditionnelles et les enseignements spirituels de notre culture, comme par exemple la reconnaissance des caractéristiques propres aux animaux, qui sont aussi les « totems », les guides spirituels personnels de chacun. Ce qui contribue beaucoup aussi à retrouver l'estime de soi, trop souvent lésée par le souvenir des mauvaises décisions... et de leur conséquence! »

Même si le Centre de guérison n'est pas situé dans une collectivité autochtone, il se trouve sur un territoire appartenant à la Nation atikamek. « Actuellement, nous disposons d'un terrain en forêt où plusieurs activités se déroulent. Toutefois, ce terrain est à une certaine distance de nos installations

principales, ce qui entraîne des coûts supplémentaires en déplacement et une structure organisationnelle plus lourde.

De nombreuses mesures seront nécessaires pour permettre de continuer à suivre la voie de la guérison. D'abord et avant tout dans la conservation du patrimoine environnemental et protection de l'écologie. Nous projetons actuellement d'acheter une partie de la forêt adjacente à nos terrains afin d'avoir un accès immédiat à l'environnement si bénéfique dans la recherche de nos pensionnaires à devenir des hommes meilleurs »

En toute bonne foi, et devant ces faits établis, nous ne pouvons que croire dans le pouvoir guérisseur de la nature. Qui plus est, la plupart des « pensionnaires », une fois réintégrés, vont choisir de se diriger vers une profession qui maintiendra ce contact avec le vivant. Les taux de rechutes sont pratiquement inexistantes dans ces cas. Un exemple à suivre...

Pour ceux qui seraient intéressés de se familiariser un peu plus avec les traditions des premières nations, la 14^e édition du Festival Présence Autochtone, à Montréal, débutera le 10 juin prochain et se terminera le 21 juin sur le Mont Royal à l'occasion du jour national des peuples autochtones.

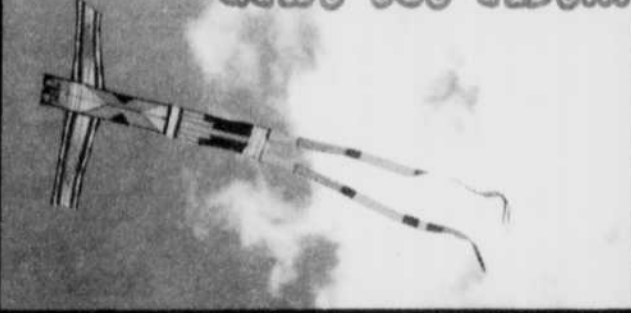
Pour infos : (514) 963-8837
ou par courriel :
www.nativelynx.qc.ca

Le Groupe Plein Air Terrebonne apprivoise la nature...

sur terre...



dans les airs...



et sur l'eau...



tel/fax: (450) 471-1988

site web: <http://www.gpat.ca>

courriel: gpat@gpat.ca

C'est bien connu, dans la banlieue, nous partageons notre environnement avec une multitude d'animaux domestiques dont nous avons responsabilité. À ce titre, nous pouvons également adopter un virage vert, ce ne sont pas les moyens ni les raisons qui manquent...

Trucs écologiques pour Fido

Par Daniel Lamarre

L'antiparasitaire naturel #1

Le problème écologique le plus sérieux concernant les animaux domestiques est l'utilisation de produits antiparasitaires chimiques, qui peuvent nuire autant à l'environnement qu'à l'animal lui-même. Heureusement, la nature a pourvu à cette situation : l'huile de Neem, extraite du Margousier, un arbre sauvage qui pousse dans les régions tropicales et subtropicales, possède une action très toxique sur les insectes, mais aucun effet néfaste, même minime, sur les animaux (à sang chaud) et les êtres humains. Elle est donc une alternative intéressante par rapport aux produits insecticides à base de pyrèthres végétaux qui présentent une toxicité relative, mais certaine sur les animaux à sang chaud. En raison de la composition de ses agents actifs, l'huile de Neem peut être utilisée dans l'hygiène vétérinaire, comme shampoing pour le poil des chiens, des chats, des chevaux et même la toison des moutons! C'est aussi un bon désinfectant pour les abreuvoirs et elle peut aussi être vaporisée pour agir contre les mouches et autres insectes nuisibles porteurs de maladies.

En dernier lieu, l'huile de Neem, sous forme d'émulsion, est aussi utilisable dans le soin des plantes domestiques et les plantes d'ornement (ce sont aussi des êtres vivants domestiques qui partagent votre vie et vos bibittes). On obtient de très bons résultats contre les chenilles, les larves de coléoptères, les sauterelles, les araignées rouges et les cochenilles. En ce qui concerne la sécurité de son utilisation, on peut se référer à la longue expérience de la médecine traditionnelle indienne ayurvédique qui l'utilise couramment dans ses préparations.

Une puce électronique contre les bibittes!

Autre solution éco, il existe aussi des antipuces (pas de hic! c'est dans le Larousse!) et antipuces portables qui émettent des fréquences ultrasoniques qui créent une zone extrêmement gênante que les parasites fuient. Fixé sur le collier de l'animal, dans la niche ou le panier, ce système assure une protection personnelle de 2 m. C'est un bon produit à avoir pour une action de prévention (prophylaxie) sans substance chimique. Des tests réalisés par la Faculté de Parasitologie de l'Université de Milan, ont démontré que sur des chiens fortement infestés, l'infestation est éliminée rapide-

ment : 92 % après 2 semaines (contre 85 % avec un traitement classique).

Un shampoing préventif 100 % naturel

La lavande possède un effet répulsif sur bon nombre d'insectes nuisibles et autres parasites qui, bien que ceux-ci tiennent votre pitou ou minou plus alerte, viennent nuire à la qualité de vie de tous les membres de la meute, dont vous faites partie. La lavande est disponible en vrac, en sachet ou en extrait liquide. Son parfum doux et agréable ne nuira pas à l'odorat de votre animal qui se sentira frais comme une fleur...

Quand Fido EST le bobo

L'aboiement excessif est un problème majeur et une réelle pollution sonore. Heureusement, il existe une gamme complète de systèmes anti-aboiement : des modèles très légers à ultrasons jusqu'aux colliers anti-aboiement de luxe. Ils ne doivent toutefois pas être utilisés en permanence, pour que la punition reste potentiellement présente.

Les modules soniques sont idéals si vous cherchez un petit prix. Légers ils se fixent sur n'importe quel collier. Un micro réagit aux aboiements en émettant un signal sonore inoffensif, mais suffisamment désagré-

able pour stopper l'aboiement excessif du chien. Les **colliers électrostatiques**, dits de correction progressive, agissent à l'aide d'un palpeur situé sur le boîtier réagit aux vibrations des cordes vocales du chien en émettant d'abord un signal sonore d'avertissement, suivi d'une stimulation électrostatique (terme politiquement correct pour dire « choc électrique »).

En dernier lieu, le « neck » plus ultra; les **boîtiers ultrasoniques** sont des systèmes sans collier qui crée une zone anti-aboiement pour son propre chien ou des chiens extérieurs dans un rayon déterminé. Ces appareils captent les aboiements qui à leur tour causent le déclenchement automatique d'ultrasons désagréables pour le chien qui ne demande pas son reste. Idéal si vous êtes le voisin d'un maître mal dompté.

Des produits d'emballages certifiés

La fabrication des sacs de moulées et autres emballages des produits pour nos bêtes font aussi un appel aux ressources globales. À l'heure actuelle, plus de 2000 produits ont été certifiés « écologiques » par l'organisme Scientific Certification Systems (SCS). SCS est un organisme scientifique multidisciplinaire, basé à Oakland, qui a comme but de pousser les secteurs publics et privés à

adopter une conception, une gestion et une production plus écologiques des produits, ainsi qu'une planification des politiques. SCS certifiera la teneur en matières recyclées de produits tels que le papier, carton, etc. Un sigle bien en vue sur l'emballage guide le consommateur vers un achat conscientisé.

Saviez-vous que les shampoings et lotions contre les puces que vous utilisez pour frotter la tête de vos petites bêtes adorées... contiennent des pesticides dont l'action est neurotoxique !!! Heureusement, il existe des alternatives naturelles et même électroniques!

« Les boîtiers électroniques; idéals si vous êtes le voisin d'un maître mal dompté. »

L'affaire est dans le sac!

Pour récupérer les excréments de nos amis fidèles, ce qui est avant tout une marque de respect envers tous, pourquoi ne pas utiliser un sac conçu pour la collecte des déchets de jardins destinés au compostage? Le sac Bio bag Garden, par exemple, est 100 % dégradable et compostable et se dégrade au même rythme que son contenu organique. Avis aux maîtres bien élevés!



RAIM

Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins


Terrebonne


VILLE DE
Mascouche

Pour information : (450) 471-6212

ENTREVUE
EXCLUSIVE!

En exclusivité pour nos lecteurs, Jean-Marc Robitaille, maire de Terrebonne, et Jean-Luc Labrecque, conseiller municipal responsable du dossier environnement, ont élaboré lors d'une entrevue leur vision et les actions qu'ils entendent mettre en place pour la qualité de vie et pour le futur de nos enfants dans la nouvelle ville de Terrebonne.



Après l'information, la conscientisation et la responsabilisation, il importe d'instituer la mobilisation. Le maire Jean-Marc Robitaille et le conseiller Jean-Luc Labrecque, président de la commission de la gestion et de l'entretien du territoire, de l'environnement et du patrimoine comptent bien réaliser cet objectif.

En voie de disparition.

Alors que pour bien des politiciens le concept de développement durable n'est qu'un outil pour mieux faire passer la pilule (de chlore entre autres), j'ai eu le bonheur de rencontrer un maire pour qui ce concept veut dire avant tout « vision globale, planification et indéfectibilité ». Malheureusement, dans l'environnement de notre « plus beau meilleur pays du monde », cette espèce de maire est actuellement en voie de disparition...

Les décisions de monsieur Robitaille font en effet parfois bien des vagues, notamment avec les politiques d'arrosage des pelouses mises en vigueur à Terrebonne, qu'il a bien tenté de faire adopter par les municipalités avoisinantes, à leur corps défendant, durant l'année internationale de l'eau douce. Il se promet d'ailleurs de remettre ce dossier sur la table cet été. Son intransigeance, qualité qui par sa nature même ne peut être appréciée de tous, n'est certes plus à mettre en doute comme l'a aussi démontré sa prise de position dans le dossier du nouveau méga magasin Maxi, son plus récent coup d'éclat éco... logique!

Son bras droit dans les dossiers environnementaux, est le conseiller M. Jean-Luc Labrecque, qui préside la Commission de la gestion et de l'entretien du territoire, de l'environnement et du patrimoine. Ce dernier, se qualifiant lui-même de « pelleteux de nuages », je n'ai donc plus besoin de le faire à sa place... Voici donc, pour les yeux de nos lecteurs seulement, une mise à jour sur les dossiers environnementaux qu'ils ont à gérer pour vous.

... Pour la qualité
de celle-ci

M. Labrecque : « À cela s'ajoute tout l'aspect de la sensibilisation. Il faut que la population puisse nous suivre dans notre réflexion. C'est un des rôles qu'on aura que d'impliquer la population dans tout le processus. C'est pour cela que nous allons publier des rapports d'étapes. Si on travaille tous seuls de notre bord à faire des belles politiques, ça ne sert à rien et on n'ira nulle part. »

Eau delà du discours politique...

DL : « Si on prend l'exemple de l'instauration de votre politique de l'eau, comment avez-vous perçu que la population y ait répondu? »

Le maire : « Quand tu es dans le bon courant, les gens sont satisfaits et tu l'en aperçois rapidement, on travaille jours après jours et les résultats tombent. Les gens sont généreux... autant que la critique peut parfois être facile, autant la spontanéité de dire « bravo, continue, lâche pas ! » est pour nous de bonnes tapes sur les épaules qui nous motivent à persévérer. Nous avons donc mis beaucoup d'énergie à expliquer nos objectifs dans ce dossier. Mais il faut faire confiance au monde. Les gens ont compris qu'en quelque part il faut se discipliner. C'est sûr qu'il y a eu quelques frustrations, tout à fait normales, mais il n'y a pas eu de mouvements significatifs d'une grande insatisfaction, et de meilleures habitudes de consommation ont rapidement été adoptées par la population. »

Monsieur Labrecque confirme : « Nous voyons les résultats, car ils sont mesurables. La première année que l'on a implanté les mesures « sévères » d'arrosage (3 heures par semaine) il y a eu plus de 86 000 \$ de billets d'infractions d'émis alors qu'au cours de la dernière année rapportée (il y a deux ans) ce montant n'a même pas atteint 20 000 \$! Nous avons par ce fait réduit les frais de surveillance, mais même si ça baisse, nous allons tout de même garder celle-ci présente, non pas pour chercher absolument à trouver des coupables, mais aussi, d'une façon incitative, pour montrer aux gens que l'on doit poursuivre nos efforts. Heureusement, de nos jours, les enfants sont beaucoup plus au fait de l'écologie que les générations précédentes. Et bien souvent, ce sont eux aujourd'hui qui « jouent à la police environnementale. »

Les priorités

DL : « Que seront vos prochaines priorités dans les dossiers environnementaux? »

Le maire : « Le dossier des déchets résiduels sera celui sur lequel la ville va maintenant concentrer ses efforts afin de voir à tous les aspects de ce dossier. J'ai aussi demandé à la CMM, qui établit les grandes lignes de gestion de ces dossiers, d'accepter que chaque MRC dépose son propre plan d'action qui fera la démonstration des objectifs à atteindre et des moyens mis en place pour ce faire. Il faut prendre en considération les particularités de chaque ville. Par exemple, pour ce qui est de la collecte mécanisée des matières résiduelles, on ne peut pas faire ici ce qui se fait à Montréal. Cela se fait partout dans notre ville à l'exception des rues du Vieux-Terrebonne qui ne s'y prêtent pas, il faut donc se laisser des marges de manœuvre pour pouvoir se conformer aux objectifs généraux du plan vert de Québec. Une fois démontré que les objectifs peuvent être rencontrés, nous pourrions passer en mode de réalisation. Il y a également un débat à régler en ce qui a trait à la distribution des subventions (en support au plan vert de Québec) qui doivent actuellement cheminer par des organismes (dont RecyQuébec) qui agissent comme « courroies de transmission » ce qui occasionne des frais d'administration de 10 à 15 %. J'ai suggéré que l'argent soit envoyé directement de la CMM à nous, ce qui ferait l'affaire de tout le monde. L'affaire est à suivre »

« Nous travaillons aussi sur un projet de ventes de garages. Ce qui est pour plusieurs une autre mesure environnementale du point de vue du recyclage. Par



contre, pour d'autres, il s'agit là plutôt d'un irritant, une « pollution visuelle ». Nous avons donc décidé d'appliquer une approche coercitive. Nous allons y aller « soft », mais avec un projet intéressant. »

M. Labrecque : « Il y avait des ventes de garage à tout bout de champ et n'importe comment. On s'est déjà aperçu qu'en encadrant et en publicisant cette activité, il y en avait beaucoup moins entre les dates planifiées, mais que cela avait même tendance à devenir un événement! On veut donc en venir à faire deux « happenings » par année, en y joignant de l'animation et y inclure aussi les restaurateurs afin d'en faire une sorte de « festival des terrasses » cette mesure peut également contribuer à régler la fameuse charge illégale (Maire : les sauvages qui jettent n'importe quoi, n'importe quand!) Mais on veut donner une chance aux gens. Avant de commencer à donner des contraventions, nous allons avant tout mettre en place des mesures alternatives et des façons de faire avec le dossier de la déchetterie. »

« Au bout du compte, tout est relié. Avec une bonne publicité, on va se donner jusqu'à la fin de l'année pour impliquer les gens et à partir de 2005, on va instaurer une surveillance et si des gens jettent des cochonneries qui n'ont pas d'affaire là, on va émettre des contraventions. Mais on ne peut faire cela sans que les alternatives et les moyens soient complets. »

Maire : « On sait qu'il y a de plus en plus de gens qui utilisent l'internet. D'ici deux ans, la ville compte pouvoir offrir à la population des outils pour utiliser ce médium afin de régler un grand nombre de détails administratifs, ce qui va réduire notre consommation de papier et aussi de nombreux déplacements qui pourront être évités. »

Un scoop!

« Comme exemple de moyens sur lesquels nous travaillons; nous venons tout juste d'implanter un nouveau service, sur le site internet de la ville, grâce auquel les gens peuvent s'informer rapidement, en utilisant leur code postal, sur les horaires de collectes de résidus toxiques dangereux, les collectes de recyclage, des déchets et aussi les heures permises pour l'arrosage, une première au Québec! »

Un devis de vie...

Par Daniel Lamarre

Terrebonne, pour y vivre...

DL : « Que pensez-vous de la situation environnementale de la nouvelle ville de Terrebonne? »

Le maire : « La ville de Terrebonne entend bien être très active sur la question environnementale dans son ensemble. Nous avons fait des gains positifs au cours des dernières années, mais le travail est loin d'être terminé. Dans le dossier de l'eau, par exemple, il reste encore 9000 citoyens qui ne sont pas connectés au réseau. Que ce soit par les travaux de la Commission de la gestion et de l'entretien du territoire, de l'environnement et du patrimoine, qui vise à doter la ville de Terrebonne d'une politique environnementale globale et intégrée, ou par sa participation aux consultations publiques sur le Plan vert du gouvernement du Québec, la Ville entend être constante dans ses efforts afin d'assurer la défense et le respect de la qualité de la vie de la population, comme elle l'a toujours fait par le passé. »

DL : « Quel est selon vous votre plus gros défi à rencontrer? »

Le maire : « Il faut que notre démarche environnementale soit vraiment structurée. Un plan d'action et une politique globale, développée pour les prochaines cinq années, sera figolé d'ici la fin de l'année actuelle. Avec ce plan d'action, on va pouvoir expliquer chaque étape d'une année à l'autre, en fonction du budget, et où cela nous mènera dans cinq ans. Si on ne fait pas ça d'une façon structurée, bien, avec de la belle parlotte et



des vœux pieux, tu vas nulle part. Les idées, les gens en ont, ce n'est pas ça qui manque. C'est comment les implanter, comment changer les habitudes, comment changer les cultures, c'est ça le défi qu'on a! Pour que ce qu'on voudrait voir aujourd'hui, mais qu'on ne verra pas, hé bien pour qu'on le voie dans cinq ans, il faut commencer aujourd'hui! Mais pour cela il est important de savoir d'où on part et où on s'en va. »

Suite de la page précédente

Le transport en commun

DL : *La circulation automobile est présentement un des facteurs de pollution qui touchent le plus la région, qu'en est-il du dossier du transport en commun?*

Le maire : « Le train de banlieue est une alternative qu'il faut vraiment développer. D'ailleurs, avec le stationnement incitatif et les trains de banlieue, la région de la Rive-Nord a été très proactive à cet égard. À ça on ajoute la qualité rehaussée du service d'autobus et aussi les vélobus. Dans le cas du train de banlieue, normalement, on devrait être rendu en réalisation au cours de cette année. On part du principe que ce dossier était très avancé et que les argents étaient là. Toutefois, 39 \$ millions ont servi à « boucher le trou » du métro de Laval. Tout ce qu'on peut faire, c'est de continuer à revendiquer, à argumenter... Le message que l'on donne au gouvernement est clair : « Vous ne ferez pas Saint-Jérôme ou Repentigny, avant de faire Mascouche-Terrebonne sinon on monte aux barricades! »

M. Labrecque : « Les entreprises sont petites chez nous, mais suffisamment nombreuses pour en faire des grappes, par contre pas assez pour mettre un autobus là. À la MRC, on travaille actuellement avec le Celdem et l'AMT pour mettre sur pied un projet de covoiturage; le programme « ALLEZ-GO! » Ce projet, qui est déjà implanté dans d'autres municipalités, vise à bonifier le covoiturage avec l'industrie, pour inciter les gens à adopter cette mesure environnementale. »

Le maire : « Prenez le stationnement incitatif. Bien, au début, je n'y croyais pas à ce projet, mais regardez aujourd'hui, c'est toujours rempli et les gens prennent plus l'autobus. La population est prête, il s'agit de mettre l'équipement, les structures, en place, et les gens vont suivre, pas de doute! Dans le dossier du pont de la 25, mon opinion diffère de celle des groupes de pression qui ne veulent pas de ce développement. Selon moi, même avec le covoiturage et le transport en commun, il y aura toujours des camions en plus grand nombre. Compléter le réseau routier contribuerait à désengorger celui-ci. Je ne crois pas que la situation actuelle, où on brûle inutilement à chaque jour de l'essence sur la 25, est ce qu'il y a de mieux... »

« Ce pont qu'on nous promet depuis 33 ans (M. Labrecque : « Les plans étaient en mesure anglaise au début! ») permettrait de recréer une fluidité, mais il va toujours y avoir de la circulation automobile quand même et avec le développement, il est important de compléter ce réseau, mais aussi continuer d'offrir des alternatives. »

Développement... durable?

DL : *On perçoit bien souvent le développement industriel comme un ennemi de l'écologie. Quelles sont vos vues sur ce dossier?*

Le maire : « On ne peut pas parler de qualité de vie s'il n'y a pas de développement. »

Si on veut un système de santé par exemple, il faut bien pouvoir le payer. Par contre, c'est dans la façon de le faire, que le développement pourra mieux s'intégrer à la qualité de vie. Le développement industriel, dans notre cour, est aussi une mesure environnementale importante. La population a grimpé, mais la proportion de gens qui travaillent localement a grimpé aussi. Cela veut dire que l'on a absorbé une partie du développement en limitant la circulation. Ces gens n'ont pas besoin de rester bloqués sur le pont à chaque matin pour aller travailler, cela a un impact positif au niveau local et régional. »

« On ne doit pas développer juste pour développer. Ce ne doit plus être du développement par opportunité, mais du développement planifié qui doit prendre place. Dans le cas de Maxi par exemple, il s'agissait là de règles architecturales auxquelles on tient. Il n'était pas question d'accepter la construction d'une autre grosse boîte de taule blanche et le promoteur était bien au su de nos normes. J'ai donc refusé catégoriquement que cette entreprise puisse faire fi de nos objectifs, et ce, malgré la crainte de plusieurs de perdre ce client corporatif d'importance. N'importe, il faut leur tenir tête, quand tu adoptes une vision avec ta population, tu ne peux pas y déroger comme ça, pour n'importe quoi! »

Non seulement, Maxi a accepté de modifier ses devis en fonction de nos demandes, mais leur nouveau modèle de magasin servira pour toutes ses futures constructions au Québec et en Ontario! »

« Aussi, dans l'élaboration du parc industriel, on tient ferme à conserver les milieux humides qui, sans ce développement, sont voués à disparaître. L'écoulement des eaux du nouveau développement pourra assurer la pérennité de ces milieux. C'est avec cette vision de développement intégré que l'on conservera quarante millions de pieds carrés de zone humide en milieu industriel, ce qui est assez rare de voir, quand on cherche plutôt à rentabiliser chaque pied carré partout ailleurs! On désire aussi que les entreprises qui viennent s'établir, en outre de respecter nos normes architecturales intégrées à l'environnement, veillent à assurer une gestion saine des ressources humaines en créant des environnements de travail sain. Les employés sont plus que des numéros et si un n'entrepreneur n'est pas prêt à se conformer à cela, on va lui dire d'aller s'installer ailleurs, un point c'est tout! »

Zone grise

DL : *Qu'advient-il de la vocation agricole qui est à l'origine du développement de la région?*

Le maire : « Actuellement, 50 % du territoire est encore zoné agricole. Bien des gens, qui ne sont plus producteurs, sont les premiers à venir nous voir pour nous dire qu'ils auraient l'opportunité de vendre leur terre pour du développement. C'est devenu un problème à un point tel que nous, qui sommes dans un milieu urbanisé, on croit plus à l'agriculture que les agriculteurs eux-mêmes! »

M. Labrecque : « En espérant pouvoir spéculer sur leurs terres dans l'éventualité de modifications au zonage de celles-ci, les fermiers les louent pour une période de cinq ans, ce qui rend inintéressant d'y instaurer des cultures à long terme. D'autres ont déjà vendu leur terre à des promoteurs immobiliers qui, pour ne pas contrevenir à la loi, ne les utilisent temporairement qu'à des fins d'épandage, ce qui représente une « activité agricole ». Il y a peu de temps, plusieurs agriculteurs du secteur de Lachenaie se sont regroupés pour pouvoir procéder à la vente de leur terre pour des fins de développement. J'ai exigé qu'il soit prouvé en bonne et due forme que cette démarche était approuvée et soutenue par l'UPA, ce qui ne s'est jamais produit, bien entendu. »

« La perte des terres agricole est un enjeu important, même du point de vue économique. Si on regarde à Laval, le secteur d'activité économique qui y est le plus actif est non pas son secteur industriel, mais bel et bien celui de l'agriculture, par le biais de l'horticulture. Ce secteur est aussi très florissant à Terrebonne, cela peut être mis à profit par des producteurs locaux. On cultive aussi des fraises et plusieurs autres produits du terroir. Un projet de marché public sur lequel on travaille, vise à mettre en valeur ce secteur d'activité, qui, pratiqué selon les nouvelles normes entourant les pesticides, aura aussi de bonnes répercussions environnementales à long terme. »

Le maire : « Afin que les terres agricoles soient mieux protégées, il faudrait que le gouvernement exige que la démonstration de l'utilisation agricole soit réellement produite et que les baux de locations aient une durée minimum de quinze ans. Cela réglerait aussi la polémique qui entoure la taxation de ces terres versus les zones blanches et les zones vertes. »

Zones vertes...

DL : *En ce qui concerne les zones vertes, comme l'ancienne pépinière de la Ville de Montréal, que fait-on pour leur conservation?*

Le maire : « On travaille actuellement sur un projet qui vise à conserver la vocation verte de la majorité de ce terrain par un projet de mise en valeur. C'est d'ailleurs par la mise en valeur du territoire, par le biais de pistes cyclables, de sentiers pédestres et d'accès propres et sécuritaires à la rivière des Mille Îles par exemple, que l'on va travailler pour la préservation du patrimoine écologique de la région. Mise en valeur, protection et développement, tout ça est inter-relié, il n'y a pas d'autre façon de le voir. »

(M. Labrecque : « Il ne faut pas juste être cohérent, il faut aussi être conséquent! »)

Le maire : « Un bon nombre de projets sont présentement sur les planches, dont nous annoncerons les grandes lignes à court terme. Dans l'élaboration de ces projets, comme pour l'ensemble de la gestion des dossiers, nous avons la chance d'avoir des gens comme Marc Bouchard, de la gestion du territoire, Daniel Sauriol, de la Planification du territoire, et du monde brillant comme Daniel Vaillancourt qui a mis en place le service Web « Info bleu ». Ce sont des alliés qui ont vraiment à cœur l'environnement. Nous



« On croit plus à l'agriculture que les agriculteurs eux-mêmes. »



« Les enfants sont beaucoup plus au fait de l'écologie. Bien souvent ce sont eux qui jouent à la police environnementale. »



« C'est avec cette vision de développement intégré que l'on conservera quarante millions de pieds carrés de zone humide en milieu industriel. »

continuerons de développer de nouveaux outils et alternatives pour s'assurer que la qualité de vie des citoyens de Terrebonne soit assurée. Mais pour ce faire, notre plus gros défi reste à impliquer la population dans ce mouvement. On va mettre beaucoup l'emphase là dessus et on sera aussi bien à l'écoute pour tous les nouveaux projets environnementaux »

DL : *À propos, et en dernier lieu, est-ce que vous comptez un jour faire installer un écran afin de diminuer la pollution sonore causée par la proximité des autoroutes et qui nuit à la santé de la population?*

M. Maire : « Cela ressemble plus à une demande qu'à une question... »

DL : *Vous avez raison, et c'est ainsi que ce sera écrit... »*

Messieurs Labrecque et Robitaille, au nom de nos lecteurs et de leurs petits petits enfants, merci pour cette franche entrevue, à la lumière de laquelle nous ne pouvons qu'affirmer de nouveau que l'avenir est entre les mains de tous et chacun...



De grâce, ne vous laissez pas tuer par le marketing!

Écologie d'un jardin sain

Par Daniel Lamarre

Un appel à la naïveté

Plusieurs compagnies qui font des traitements de pelouses, bête noire des écologistes, affirment qu'ils n'utilisent plus aucun pesticide.

Soit, mais ça ne veut pas dire qu'ils n'emploient plus d'herbicides (autre-

ment, ils devront venir cueillir les pissenlits à la main.) De même, les engrais dits « de base organique » ne sont constitués généralement que de 10 % de matière organique. Je vous laisse deviner ce que contient le reste, votre choix sera aussi bon que le mien... mais, sou-

« Souvenez-vous :
herbicides=dioxines=cancer ! »

venez-vous : herbicides=dioxines=cancer. Voici donc les meilleurs trucs écologiques pour votre jardinage.

Configuration potagère

Le potager en carrés est la meilleure configuration pour cultiver écologiquement. En effet, la diversité des légumes cultivés et leur répartition sur de petites parcelles constituent un bon moyen de freiner l'implantation et la reproduction des insectes ravageurs.

Ne cherchez plus les bibittes

Un jardin où l'usage des produits chimiques est banni attirera beaucoup plus d'alliés appréciés dans la lutte aux insectes nuisibles. La lutte biologique repose beaucoup sur l'utilisation des insectes utiles pour diminuer les populations de ravageurs, de manière à réduire les dégâts dans les jardins. Alors, arrêtez de chasser les bibittes, invitez-en plutôt d'autres qui feront le travail pour vous! La coccinelle est sans aucun doute l'insecte utile le plus connu. De très petites guêpes commercialisées sous forme de capsules, les trichogrammes, sont également très efficaces pour contrôler les populations d'insectes nuisibles. Les nématodes sont des petits vers de tailles microscopiques dont les larves se nourrissent et grandissent en parasitant plus de 250 espèces d'insectes dont plusieurs sont nuisibles.

Des bons « chums »

Le compagnonnage est un principe fondamental de la culture écologique qui permet d'établir une diversité des végétaux, ce qui apporte plusieurs avantages. Certaines plantes sont très utiles pour maintenir la vitalité du jardin. Par exemple, plantée en rotations, la rose trémière revitalise la structure du sol. Le trèfle est aussi très utile à son environnement, car il porte sur ses racines des nodules hébergeant des bactéries symbiotiques capables de fixer l'azote atmosphérique. Après la culture du trèfle, le sol est enrichi en matières azotées qui peuvent être utilisées comme engrais par les cultures ultérieures. Certaines plantes ont

« Le trèfle est aussi très utile à son environnement, car il porte sur ses racines des nodules hébergeant des bactéries symbiotiques capables de fixer l'azote atmosphérique. »



Ce qui vient de la terre ne retourne pas tout en poussière mais aboutit plutôt dans votre assiette! Voyez-y, à moins que les pesticides, engrais chimiques et autres poisons notoires soient votre tasse de thé!

« Les infusions pures de chrysanthèmes, de camomille et de millepertuis sont excellentes pour combattre les maladies fongiques. »

pour effet d'éloigner les insectes nuisibles. Des plantes comme la marjolaine, le romarin, la coriandre, la menthe poivrée et la sauge sont très efficaces à cette fin. Des plantes ornementales comme l'alyssum, le cosmos et les capucines attirent de nombreux insectes prédateurs qui se régaleront des insectes ravageurs et seront également utiles à la pollinisation.

À vos chaudrons!

Les feuilles de rhubarbe contiennent de l'acide oxalique qui, en macération, est efficace pour combattre plusieurs insectes nuisibles. Pour une macération, trempez cinq ou six feuilles de rhubarbe dans dix litres d'eau durant trois ou quatre jours. Pour produire une décoction, bouillir les feuilles durant trente minutes et laisser infuser durant douze heures.

Les solutions sont ensuite filtrées et vaporisées sur les plantes infestées. Les diéffenbachias, les monstera et les philodendrons, qui contiennent aussi de l'acide oxalique, peuvent également être employés en macération ou en décoctions. Suivez les mêmes directions que pour les décoctions de rhubarbe. Les infusions pures de chrysanthèmes, de camomille et de millepertuis sont excellentes

pour combattre les maladies fongiques et particulièrement efficaces contre la fonte des semis qui peut sévir très rapidement contre des jeunes plants dans un sol trop humide. Vaporisez les infusions sur les plantes atteintes. Gardez une bonne tasse pour vous afin de calmer vos nerfs durement éprouvés devant tant d'adversité. :-)

Les engrais naturels

Pour ceux qui n'ont pas le temps de s'adonner à la joie du compostage, qui est le meilleur engrais que vous pouvez donner à vos plantes, quelques engrais naturels peuvent être recommandés. Voici quelques produits qui sont disponibles dans la plupart des centres jardins: Acti-sol, Canagro, Distrival, Harmony products, Engrais Mc Innes, Nutrite, Terratonic et Granumix. Ces engrais sont composés de biosolides, de basalte, de chaux dolomitique, de fumier de volaille, de gypse, d'algues marines, d'argile, de charbon moulu, d'émulsion de poisson, de farine de crabe et de crevette et de fumier de chauve-souris, de farine de plume, de phosphate de roche et de sul-po-mag. Comme quoi tous les goûts sont dans la nature!

Petite crevette... réduit les pertes

Le mildiou est la maladie fongique la plus répandue dans les jardins comme en agriculture. Cette maladie, causée par le champignon *Phytophthora infestans*, s'attaque aux tomates aussi bien qu'aux pommes de terre, en culture et même stockées en entrepôt. Au Québec, cette pourriture (et c'est le cas de le dire) entraîne la perte d'environ 15 % de la production annuelle de patates. Il y a deux ans, c'est plus du quart de la production (provinciale) de tomates qui fut perdue. La lutte à cette maladie consiste principalement dans l'utilisation de fongicides chimiques qui laissent des résidus sur les légumes, nuisent à l'environnement en exterminant la vie micro organique du sol, et occasionnent la résistance du champignon.

Les Chinois épandent des carapaces de crevettes dans leurs champs depuis très longtemps pour combattre ce fléau. Comme de fait, depuis une dizaine d'années, de nombreuses études ont démontré l'efficacité des propriétés antifongiques du chitosane, une substance tirée de la carapace de crevette. Autre scoop! Les crevettes de Matane viennent... de Sept-Îles, hé oui!



Depuis 1985

PELOUSE HERBU INC.

Spécialiste en traitement d'arbres et pelouse



Solution nutritive minérale

- Traitement de pelouse
- Arbres & Arbustes - Consultations
- Aération Bio-Mag
- Contrôle des insectes
- Traitements envirologiques Mc sans pesticides

Pelouse Herbu Inc. (450) 964-5000



À chaque épisode de vache folle et autres alertes alimentaires, on peut observer un regain d'intérêt pour les produits dits « Bio. » Mais est-ce qu'un logo sur l'emballage assure vraiment des produits de qualité bio ?

Bio... Logique méfiez-vous des imposteurs

Par Daniel Lamarre

Marketing et pollution alimentaire

Nous vivons depuis quelques années dans la chaîne alimentaire des événements de nature pour le moins inquiétante. Les exemples en sont nombreux : veaux aux hormones, bétail aux antibiotiques, farines animales contaminées, vache folle, listeria, poulets à la dioxine, salmonellose, OGM, auxquels

s'ajoutent engrais chimiques, pesticides, insecticides, fongicides, autres produits divers, sans mentionner les additifs alimentaires. Conséquemment, le bio, autrefois nommé « granola » par plusieurs, fait un retour de popularité. En fait, le marché nord-américain des aliments biologiques connaît les plus importants taux de croissance au monde. Les ventes ont augmenté de 12 % en 2002, pour dépasser les 11 milliards \$US. Il est estimé qu'en 2003, les ventes d'aliments bio ont dépassé les 13 milliards \$US. Le secteur des viandes biologiques devrait connaître la plus importante croissance, en quadruplant ses ventes, passant d'un marché de 547 millions \$US en 2002 à 3,86 milliards en 2007 ! Toutefois, le consommateur doit se méfier des appellations trompeuses utilisées par le marketing. Le Bio est aujourd'hui bel et bien en progression et ce mouvement devrait être plus grand à mesure que les terres cultivables pourront être récupérées. En effet il faut qu'un sol gorgé d'engrais et de produits chimiques puisse avoir été purgé avant d'être à nouveau cultivable pour le Bio. Mais est-ce que cela en fait vraiment des produits de qualité bio ?

Normalisation en construction

Le Québec se dotait, en 2001, d'une réglementation pour encadrer l'utilisation de l'appellation biologique. Cette mesure vise à garantir aux consommateurs la nature des produits qu'ils achètent mais aussi à donner une notoriété aux producteurs et aux produits biologiques québécois. Donc, on ne peut pas se proclamer soi-même producteur biologique, il faut d'abord se faire certifier. L'usage du terme « biologique », au même titre que les termes « organique », « écologique », « biodynamique », tout comme leurs diminutifs apparentés (ex : éco, bio), est désormais régi

par des règles strictes au chapitre de la certification des produits, de leur emballage et de leur étiquetage. Malheureusement, le Canada ne possède pas de cadre légal encadrant la production « biologique ». Il n'a que des normes applicables sur une base volontaire et qui n'ont pas force de loi.

Au Québec, il existe 6 organismes de certification accrédités par le Conseil d'accréditation du Québec (CAQ), pour vous assurer une qualité bio. Ces organismes sont : Québec Vrai, QAI, OCIA, OCCP/CCCP, Garantie-bio et Écocert. Si un produit se dit bio et qu'il n'affiche pas une de ces certifications, posez-vous des questions !



La certification «intermédiaire»

Il existe également certaines certifications qui sont en fait plutôt un compromis entre le bio et le conventionnel. Par exemple, la certification « un grain de santé » n'est pas une certification bio. Cependant, les grains doivent avoir été produits sans aucun intrant chimique, mais il n'est pas nécessaire d'avoir cumulé les trois ans de décontamination des sols exigés dans les normes bio. Plus accessible, la certification « un grain de santé » permet au producteur de faire ses premiers pas vers une culture sans intrants chimiques sans remettre en question toute la gestion de la ferme. Les producteurs y trouvent une façon profitable et environnementale de produire. Évidemment, après quelques années d'expérience en culture sans intrants chimiques, la certification bio devient plus accessible. Cette forme de certification est surtout un incitatif pour une transition en douceur. Mais cela devient du cas à cas.

**Il est aussi permis d'alterner
entre la culture conventionnelle
et la culture certifiée
d'une année à l'autre dans
le même champ.
Il y a de quoi s'arracher
la racine...des cheveux !**



Selon les prévisions, ce créneau représentera 10% des ventes totales des magasins alimentaires d'ici 5 ans. Pour l'instant, nous devons presque tout importer de l'extérieur, mais lorsque les producteurs d'ici emboîteront le pas, il y aura preneurs, c'est garanti !

Bio logique ?

Déjà à ce stade-ci on ne s'entend pas sur la valeur des normes mises de l'avant. Certains producteurs (peut-être un peu pressés de rentabiliser leur entreprise) sont en accord avec l'énoncé qu'il faut environ 3 ans pour décontaminer un sol de culture. D'autres vont plutôt vous dire que la nature a besoin de dix à vingt ans (sans intervention humaine) pour ce faire. Paradoxalement, il est permis d'avoir des champs conventionnels et des champs certifiés sur la même ferme. Il est aussi permis d'alterner entre la culture conventionnelle et la culture certifiée d'une année à l'autre dans le même champ. Il y a de quoi s'arracher la racine...des cheveux !

Il y a en outre un grand nombre de paramètres qui doivent être pris en compte pour affirmer qu'un produit est réellement biologique. Par exemple, il est évidemment hors de question d'arroser des sols voués au Bio avec de l'eau polluée, mais qui peut encore se vanter d'avoir de l'eau vraiment pure à sa portée ? De même, boeufs, porcs et volailles, doivent être obligatoirement élevés sans hormones, ni antibiotiques, ni farines animales. La nourriture doit être constituée de fourrage frais ou sec d'origine végétale ou biologique à 90 % et de compléments nutritionnels essentiellement naturels : vitamines, oligo-éléments, fibres, etc. Quand à la qualité et au respect des normes Bio, il faut des contrôles sévères (et non des visites de courtoisie) par des contrôleurs qualifiés.

*Quand la
bizz...ness
s'en mêle!*

D'un autre côté, les normes que le marché voudrait voir imposées ne correspondent pas toujours à une réelle garantie de pureté, même quand la nature l'a voulu ainsi... Par exemple, le cahier des charges qui oblige les apiculteurs Bio à installer leurs ruches dans un rayon de trois kilomètres de terres vierges de pesticides est objectivement incontrôlable. Toutefois, par essence, tous les miels sont biologiques (sauf en cas de contamination après la récolte) car les abeilles constituent un filtre biologique. Si elles butinent des floraisons traitées avec des produits toxiques, elles meurent en route ou sont rejetées à l'entrée de la ruche. Preuve à l'appui; aucune enquête épidémiologique n'a jamais permis de déceler dans le miel, des résidus toxiques de traitement phytosanitaire.

Donc, si une marque de miel se vend plus cher parce qu'elle affiche un logo de certification biologique, soyez logique...et achetez la marque moins cher! Vous pourrez toujours faire don de la différence à un organisme de protection environnementale, ce sera toujours ça de bon !



LE GROUPE LEROUX
experts-conseils



LEROUX
BEAUDOIN
HURENS &
ASSOCIÉS



Les Estimateurs professionnels
Leroux, Beaudry, Picard et associés inc.
évaluateurs agréés

SIÈGE SOCIAL
110, boul. Crémazie Ouest,
bureau 220
Montréal (Québec) H2P 1B9
Téléphone (514) 384-4220
Télécopieur (514) 383-6017

Courriel:
estimprof@lerouxexpert.ca

Site Web
www.lerouxexpert.ca

Notre résidence, où nous passons 80% de notre temps, est le premier domaine où l'on peut intervenir pour améliorer notre qualité de vie. Mais propreté peut trop souvent rimer avec empoisonné ! Voici quelques trucs pour avoir une maisonnée bien astiquée, mais pas au risque de votre santé !

Trucs écologiques pour une maison saine

Par Daniel Lamarre

Des solutions de recharge

Saviez-vous que la famille canadienne moyenne utilise annuellement de 20 à 40 litres de nettoyants toxiques ? On utilise des acides pour nettoyer les toilettes, du chlore pour blanchir ou laver le linge, des phénols pour désinfecter la salle de bains, des solutions extrêmement corrosives pour nettoyer le four et des sous-produits du pétrole pour polir les meubles, pour ne nommer que ceux-là ! Plusieurs de ces produits contiennent souvent de nombreux éléments chimiques volatiles néfastes pour le système respiratoire et la santé en général. Voici quelques recettes de produits « maisons » beaucoup plus sécuritaires pour vous, vos assiettes... et votre planète.

« La zéolite, un minéral écologique, agit comme échangeur d'ions et absorbe les polluants atmosphériques. »

1 : Remplacez les poudres à récurer, qui contiennent du chlore aux émanations irritantes, par un mélange composé de 250 ml de bicarbonate de soude et 30 ml de borax (disponible à la pharmacie), que vous aurez versé dans un contenant à saupoudrer.

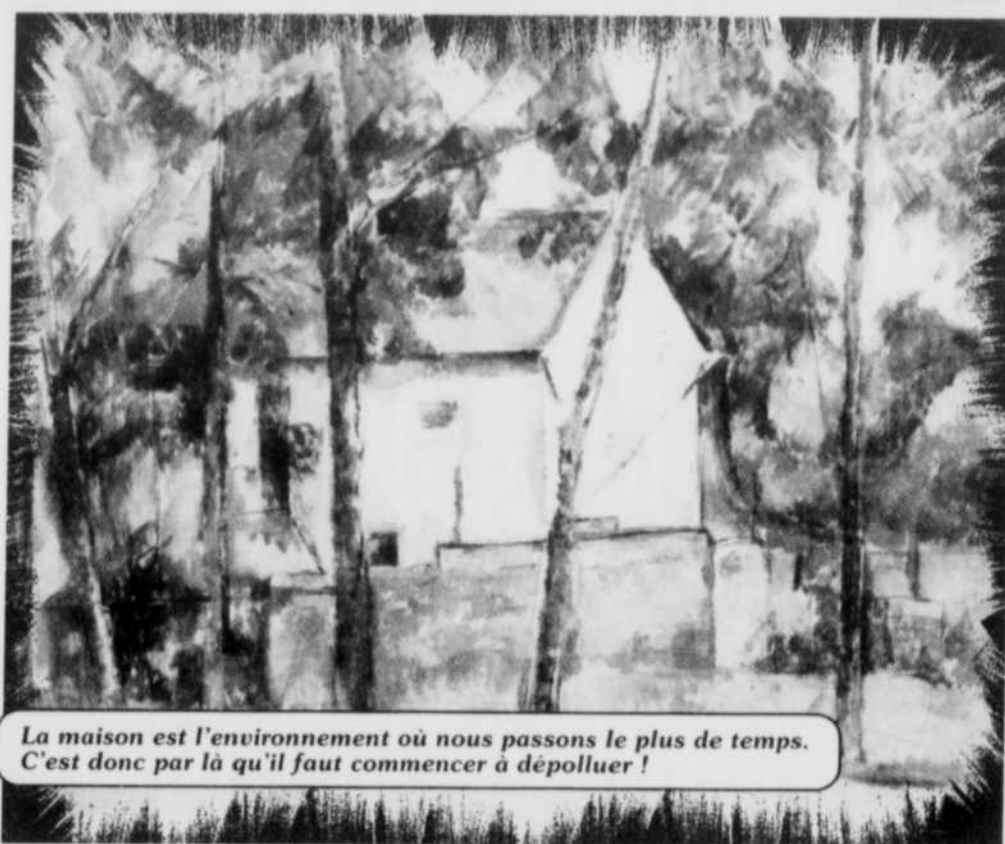
2 : Remplacez vos désodorisants par des plantes qui absorbent et neutralisent la pollution de l'air: l'aloès, le lierre anglais, le figuier, les chrysanthèmes en pots et les plantes araignées (chlorophytum parachute). Autre idée: la zéolite, un minéral écologique agit comme échangeur d'ions et absorbe les polluants atmosphériques. La zéolite est disponible dans les magasins d'alimentation naturelle.

3 : Nettoyez les planchers et la cuvette avec 30 ml de bicarbonate de soude, 30 ml de borax, 30 ml de cristaux de soude, 125 ml de vinaigre et 15 ml de savon liquide dans 4 litres d'eau chaude. Frottez à la brosse et rincez à l'eau claire avec un chiffon doux. Pour nettoyer la douche et éliminer les traces de savon, utilisez 2 ml de cristaux de soude, 5 ml de borax, 2 ml de savon liquide à base d'huile végétale, 45 ml de vinaigre dans 500 ml d'eau bouillante. Rincez avec vinaigre et eau. Le four brillera aussi, si après l'avoir abondamment aspergé d'eau, vous le frottez avec un mélange composé de

250 ml de bicarbonate de soude et 60 ml de cristaux de soude. Aspergez de nouveau, laissez reposer toute la nuit et essuyez avec une vieille éponge ou un tampon abrasif.

4 : Pour déboucher un drain, mélangez 60 ml de bicarbonate de soude à 60 ml de vinaigre et diluez dans de l'eau chaude. Utilisez un déboucheur à ventouse.

5 : Lavez le plateau situé sous le frigo (il sert à recueillir la buée) avec 60 ml de borax dilué dans 1 litre d'eau une fois par mois. Ce plateau est un repaire de moisissures que le moteur et l'éventail du réfrigérateur propulsent allégrement dans toute la maison.



La maison est l'environnement où nous passons le plus de temps. C'est donc par là qu'il faut commencer à dépolluer !

«Le plateau du frigidaire est un repaire de moisissures !»

6 : Pour enlever les odeurs de toutou ou minou, le bicarbonate de soude peut remplacer le shampooing à tapis d'un potentiel toxique élevé. Saupoudrez généreusement sur les tissus d'ameublement ou sur l'ensemble du tapis. Laissez reposer toute la nuit, puis passez l'aspirateur.

7 : Pour nettoyer ou épousseter les meubles en bois, mélangez 2 ml d'huile d'olive et 60 ml de vinaigre ou de jus de citron. En humectant légèrement un chiffon doux.

8 : 45 ml de vinaigre mélangés à 1 litre d'eau chaude fera un bon lave vitres écolo.

9 : Remplacez l'eau de Javel par de l'eau oxygénée ou du peroxyde d'hydrogène en poudre.

Source : Fondation Québécoise en Environnement

Faire de la vie

En me promenant dans les boisés de la région depuis que j'ai la chance d'avoir un compagnon silencieux, mon beau labrador noir Méo, ainsi qu'un ami explorateur, mon grand compagnon de route spirituel Robert, il m'a été donné d'observer des merveilles. Des forêts cathédrales, des sources chantantes, des barrages de castors, des fleurs sauvages inédites, des zones humides, des chevreuils, des démenagements d'araignées au mois d'août, un oiseau bleu très rare qu'un confrère de travail m'a appris se nommer le bruant indigo, des zones de catherinettes à déguster, des pans de glaise pour se barbouiller, des concerts de grenouilles du printemps, des papillons multicolores, j'en ai vu et observé. Il y a tant de beautés que mon cœur et mon esprit en restent charmés à jamais.

Tout récemment, j'ai été ébahie de constater le retour de la vie dans la très polluée rivière Mascouche où pas même une grosse carpe à cochon n'osait s'aventurer. Les aloses remontaient dans un bal de plough que mes yeux n'en revenaient pas de voir, d'autant plus qu'ils étaient empués de larmes de joie.

Il m'importe cependant d'être réaliste malgré mon souvenir et mon allégresse. Pendant ces années, j'ai aussi pleuré devant la disparition de milieux naturels féconds et l'inconscience de certains. J'ai vu mourir des pins cinquantenaires par le feu ou la maladie parce qu'on avait éliminé la forêt mixte attenante, l'allée de fougères fauchée par les ski ou les roues des détestables amateurs de bruit et de vitesse, un champs en forme de cirque où les grenouilles débutaient leur saison et leurs amours éliminé pour allonger une piste de go-kart, des castors tués par des dents de fer parce qu'ils dérangaient l'autoroute et des dizaines d'autres événements qu'il m'est pénible d'amener à ma mémoire.

Mais je crois en la vie. Les récentes prises de positions environnementales de la Ville de Terrebonne, les reportages de plus en plus nombreux provenant des écoles écologiques, l'émergence des terres biologiques, la popularité grandissante d'une horticulture saine, la conscience accrue des citoyens pour le recyclage, toute cette effervescence pour protéger et mettre en valeur le naturel m'encouragent et me redonnent espoir.

J'ai le bonheur d'avoir parmi mes amis-collaborateurs un spécialiste en matière environnementale et tout en devisant sur ce sujet, il nous est venu l'idée de tracer un portrait de ce qui est, -on pourrait plutôt dire ce qui reste- et ce qui peut être propice à la prise en main de chacun pour gratifier notre coin de terre d'un esprit et d'une réalité environnementale. D'où ce cahier spécial dont le contenu et l'approche se veulent outil de réflexion, de conscientisation mais surtout d'action.

J'aime ma région et je veux continuer à l'aimer. Je ne peux souscrire à un développement et à un progrès motivé par l'apport de dollars et de béton pareil à des centaines de villes autour de nous. Un investissement de plusieurs millions ne me fait pas du tout joindre mes mains en battements sonores effrénés quand c'est pour dissoudre un écosystème qui fait respirer des milliers d'entre-nous ou qui pourrait nourrir des centaines parmi nous.

Le véritable sens de nos vies n'est pas de faire des structures, des emplois, de la consommation, de l'argent. Il importe de faire de la vie, ici, maintenant et pour demain. J'ose croire que j'y contribuerai en publiant ce supplément.

Marie-France Despatis
Éditrice



LE VERSANT

SPÉCIAL GOLF & VOITURETTE

Parcours des Moulins 26⁰⁰\$

Parcours des Braves 31⁷⁵\$

Le tarif est par personne, exclus les taxes et est non valide les jours fériés

(Valide toute la saison du lundi au jeudi avant 8 h et après 12 h)

Vous avez envie de jouer ? Alors venez !
Oubliez les prévisions météorologiques,
car chez nous, en cas de pluie,
vous êtes toujours gagnant.

2075, Côte Terrebonne, Terrebonne, (Québec) • (450) 964-2251

www.golfversant.com • info@golfversant.com

Le recyclage au service de nos forêts

Monsieur Carton, spécialiste de la récupération de papier et de carton, a comme objectif l'atteinte, en 2006, du chiffre magique de 1 000 tonnes de rebuts récupérés par semaine. On est déjà loin du temps où, déambulant dans les rues de Ville St-Laurent avec sa camionnette, Stéphane Deslippe, propriétaire et fondateur de l'entreprise, ramassait sur le bord du chemin son premier tas de boîtes de papier.

ÉRIC LADOUCEUR

redaction@larevue.qc.ca

En fait, les choses vont tellement vite pour Monsieur Carton que l'entreprise a fait l'acquisition d'une deuxième usine à Laterrière, au Lac-Saint-Jean. « Nous avons des clients partout à travers la province et pour être plus près d'eux, nous avons pris la décision d'acquiescer une deuxième usine, qui recycle 125 tonnes de papier par semaine », explique M. Deslippe.

20 000 arbres

Avec ces 125 tonnes de papier additionnées aux 600 que l'usine de Terrebonne recycle hebdomadairement, Monsieur Carton n'est pas très loin de son objectif de 1 000 tonnes, ce qui équivaut à environ 20 000 arbres de taille moyenne. Imaginez, 20 000 arbres sauvés chaque semaine.

Où tout ce papier va-t-il? « Surtout dans des entreprises qui fabriquent de l'isolant pour les résidences et autres bâtiments », répond Stéphane Deslippe. « D'ailleurs, c'est le prochain objectif de mon entreprise que de se lancer dans la fabrication de matériaux d'isolation », ajoute M. Deslippe, qui se donne un an pour développer ce nouveau créneau.



Monsieur Carton inc.

Récupération de papier et carton

Service 24 heures 7 jours sur 7
Location de conteneur 2 à 68 v. carré
Tour à bureau / Imprimerie
Installation de compacteur

450 477-8111
Fax.: 450 477-8616
sans frais : 1-866-477-8111

Recyroul

Le propriétaire a également trouvé une nouvelle façon de recycler les immenses rouleaux de papier qu'il récupère. Par le biais d'une nouvelle entreprise qu'il a fondée il y a quelques mois, Recyroul, Stéphane Deslippe utilise ces rouleaux pour fabriquer des feuilles d'emballage et des boîtes de carton qui servent aux compagnies de déménagement.

La solution pour toute entreprise

Les entreprises qui ne savent que faire de leur papier et carton peuvent donc les confier à Monsieur Carton, qui se chargera de leur donner une seconde vie et ainsi éviter de couper d'autres arbres.

Cette entreprise située dans le parc industriel 640 de Terrebonne compte une dizaine d'employés, un parc de 10 camions et tous les équipements nécessaires pour faire le gros travail. Monsieur Carton peut louer des compacteurs de 2 à 68 verges carrées et

peut procéder à leur installation en entreprise.

Les tours à bureau, les imprimeries et les autres entreprises qui ont besoin d'évacuer de grosses quantités de papier et carton peuvent être assurées d'un service 7 jours par semaine, 24 heures par jour.

Si vous voulez faire votre part pour l'environnement, téléphonez à Monsieur Carton, le spécialiste de la récupération de papier et carton et... le sauveur de nos forêts.

BFI : partenaire dans la valorisation des déchets

Considéré par plusieurs comme un des sites d'enfouissement les plus sécuritaires et les mieux gérés au Québec, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée continue de s'impliquer dans la mise sur pied de projets environnementaux.

ÉRIC LADOUCEUR

redaction@larevue.qc.ca

Centrale électrique

Parmi les initiatives que l'entreprise a mises de l'avant, la construction d'une centrale électrique fonctionnant aux biogaz fait partie des projets qui servent à la valorisation des biogaz (gaz d'enfouissement).

Construite en 1995, la centrale possède une capacité de production de 4 MW, ce qui, en langage commun, permet d'approvisionner plus de 2 500 maisons.

« Ce projet nous tenait et nous tient toujours vraiment à cœur, parce qu'il fait d'une pierre deux coups : il permet de récupérer les biogaz qui, autrement, seraient libérés dans l'atmosphère, et il permet de produire de l'électricité », mentionne Hector Chamberland, directeur au développement des affaires.

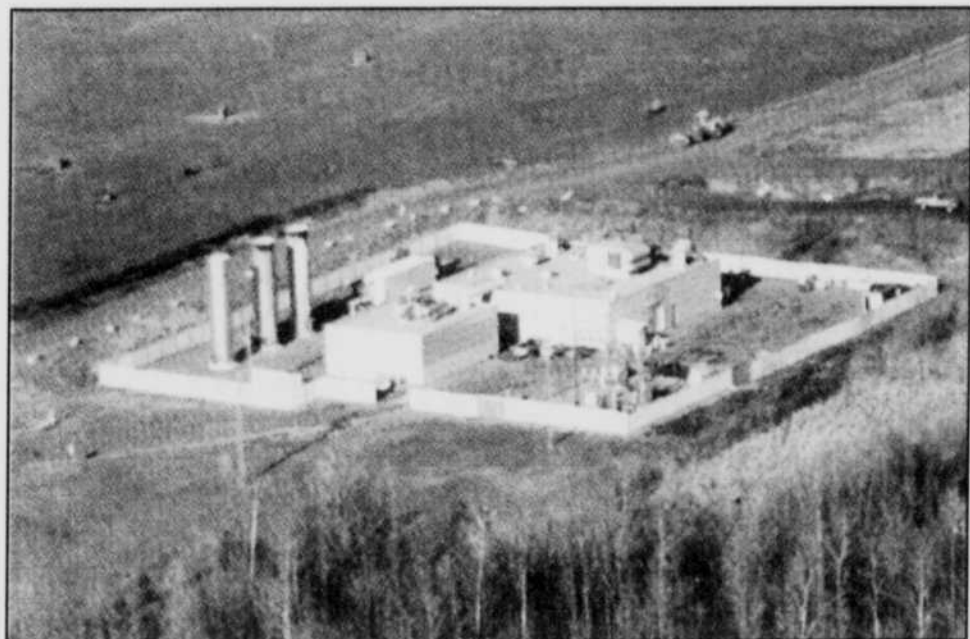
Pipelines

Toujours à l'affût de nouvelles technologies permettant la valorisation des biogaz, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée a récemment signé une entente avec Gaz Métro afin de lui fournir du biogaz, qui sera dédié à de grosses entreprises et des bâtiments publics.

« Gaz Métro construira des pipelines qui achemineront le biogaz vers des industries qui l'utiliseront pour faire fonctionner leurs équipements ainsi que pour le chauffage. Le Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur fait aussi partie des bâtiments qui bénéficieront des biogaz provenant de notre site d'enfouissement », ajoute M. Chamberland,



Hector Chamberland, directeur au développement des affaires, est très fier du programme Mobius, qui permet chaque année de sensibiliser des milliers de jeunes quant aux impacts de la consommation sur l'environnement. (Photo : Éric Ladouceur)



Construite en 1995, la centrale électrique au biogaz du site d'enfouissement de BFI à Lachenaie possède une capacité de production de 4 MW, ce qui équivaut à la consommation de 2 500 maisons. (Photo : courtoisie)

qui précise que la distribution du biogaz devrait commencer d'ici la fin du mois d'août.

Déchetterie

Plusieurs autres projets ont également été mis sur pied en collaboration avec la Ville de Terrebonne. C'est le cas notamment du projet d'aménagement d'une déchetterie, qui ouvre ses portes cette semaine.

Située sur le site de BFI dans le secteur Lachenaie, cette déchetterie permet à tous les citoyens des trois secteurs de Terrebonne de disposer gratuitement de leurs matériaux secs, de leurs électroménagers et d'autres gros déchets.

Grâce à la déchetterie, les gens peuvent trier leurs déchets – habituellement enfouis –, qui prendront ensuite la route du recyclage.

Programme Mobius

Enfin, on ne pourrait parler d'initiatives sans souligner le programme Mobius, projet créé

par BFI Environnement qui permet chaque année de sensibiliser des milliers de jeunes quant aux impacts de la consommation sur l'environnement.

Que ce soit seule ou en partenariat avec d'autres entreprises ou des municipalités, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée a toujours conservé cet esprit ouvert lui permettant d'implanter des projets qui valorisent une utilisation optimale des déchets que nous produisons. C'est aussi ça, l'environnement.



Déjà **10 ans** à vous servir

Les Entreprises Séguin & fils

Laissez-nous vous expliquer en quelques lignes ce qui fait **LA RENOMMÉE DES ENTREPRISES SÉGUIN ET FILS.**

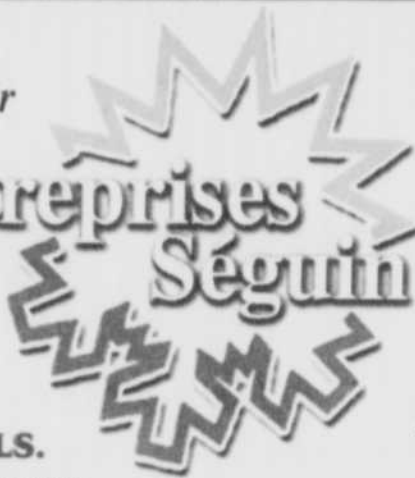
Fondée en 1993 par Raymond Séguin et son fils Alain, l'entreprise familiale s'est développée d'année en année grâce à leur vision et leur détermination.

En 1989, Alain Séguin, se spécialisait durant quatre ans en réfrigération, climatisation, chauffage afin d'offrir une expertise technique maximale sur le terrain. Devenu cofondateur, il est recherché pour ses compétences professionnelles.

Les Entreprises Séguin et fils sont fiers de pouvoir compter sur leurs employés des plus qualifiés, les meilleurs seulement peuvent faire partie de notre équipe.

C'est entre autres pour ces raisons que notre entreprise est aujourd'hui réputée pour être dynamique, à l'écoute de vos besoins et peut répondre à toutes vos questions en matière de climatisation, de chauffage et d'électricité. De plus, soyez assuré que chez Séguin et fils, notre but premier est votre entière satisfaction.

Salutations distinguées
Jocelyn Landry
Service à la clientèle



AIR CLIMATISÉ MURAL
À PARTIR DE **139^{00\$}***



AIR CLIMATISÉ MURAL
À PARTIR DE **1999^{89\$}***
INSTALLATION GRATUITE

• Fabrication de hottes en acier inoxydable sur mesure



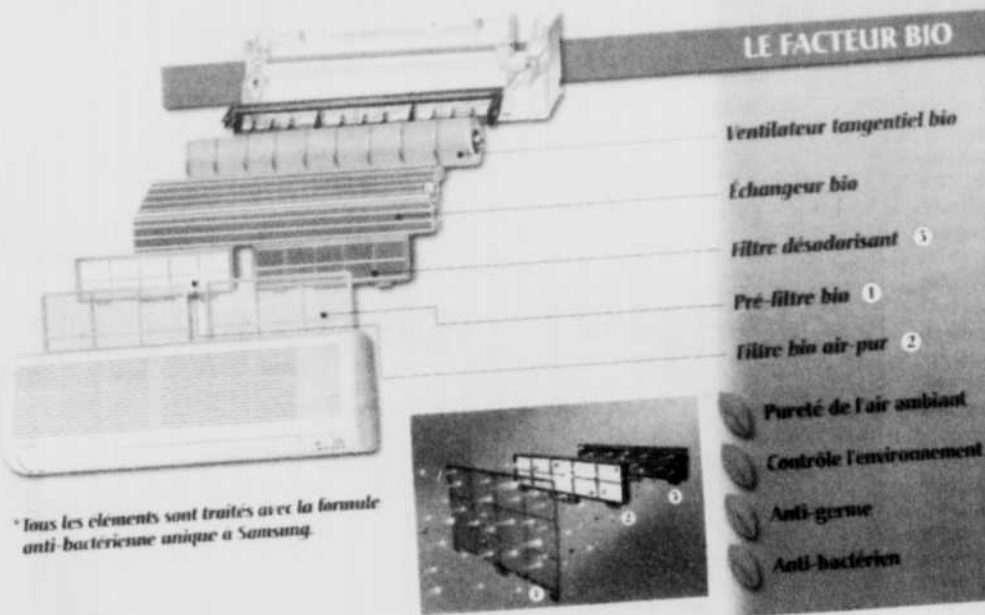
NOS SPÉCIALITÉS

- Climatisation / Chauffage
- Ventilation
- Électricité
- Service de ferblanterie

NOUVELLE GÉNÉRATION 2004*

Systeme Bio Air-Pur

Systeme traité anti-bactérien
Construction anti-bactérienne



* Tous les éléments sont traités avec la formule anti-bactérienne unique à Samsung.

MODE TURBO ET SA VITESSE

Le chauffage et la climatisation en mode Turbo fonctionne à puissance maximale pendant 20 minutes peu importe la température demandée. La température de refroidissement ou de chauffage sera rapidement atteint en mode Turbo lorsqu'on rentre à la maison. Après 20 minutes en mode Turbo l'unité se remet en mode précédente.

La vitesse...

Le temps pour atteindre la température désirée est diminué. Le mode Turbo fonctionne plus rapidement qu'un système conventionnel à cause d'un échangeur plus efficace. Le mode Turbo permet 20 minutes de puissance maximale. Le mode Turbo est conçu pour être utilisé en complément à un système conventionnel.

- Échangeur de chaleur augmenté de 22%
- Échangeur à 5 niveaux
- Ventilation accrue de 10%
- **RÉSULTAT: Climatise ou chauffe plus rapidement**

2000\$
de rabais
ou
0%
intérêt
36 versements
ÉGAUX

R.B.Q.: 3094-5240-58



* 1 an sans paiement, sans intérêt, sur approbation de crédit.

* Sur certains modèles. Modèles peuvent différer.

Venez visiter notre salle de montre
2679, chemin Gascon, Mascouche (450) 966-9202
(angle 640 en face de Ford)